Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel

SOMMAIRE

ANNEXE I:	pages
Référentiel des activités professionnelles	3
Référentiel de certification	33
Compétences	36
Savoirs associés	56
Unités constitutives du référentiel de certification	94
Lexique	97
ANNEXE II:	
Liste des diplômes permettant de s'inscrire au BP menuisier après 2 ans d'activité professionnelle	98
ANNEXE III	
Règlement d'examen	99
ANNEXE IV:	
Définition des épreuves	100
ANNEXE V:	
Tableau de correspondance entre épreuves de l'ancien et	112
du nouveau diplôme	112

Spécialité MONTEUR EN INSTALI	LATIONS DU GENIE CLIMATIOU	IE ET SANITAIRE de brevet profession	nnel

ANNEXE I

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

1.1. DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

A. Définition du champ de compétences (ou du domaine de compétences)

Le titulaire du brevet professionnel **Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire** est un ouvrier hautement qualifié du champ professionnel concerné capable de :

- Lire, comprendre, interpréter et exploiter le dossier chantier et les notices techniques liés à un système climatique et sanitaire.
- Connaître les exigences réglementaires et environnementales (Réglementation thermique, habilitations et attestations en vigueur) et les appliquer sur chantier,
- Il pourra à terme, en fonction de la taille et de l'organisation de l'entreprise, encadrer sur le chantier les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état,
- Préparer, installer, raccorder les équipements et effectuer l'assemblage de tous les organes de l'installation des systèmes climatiques et sanitaires,
- Réaliser les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation.
- Réaliser le diagnostic, la maintenance corrective de tout ou partie d'un système climatique et sanitaire
- Renseigner les documents de mise en service et d'intervention des installations.
- Communiquer avec les clients et les usagers, le personnel de l'entreprise, les constructeurs, les fournisseurs et les organismes de contrôle.
- Expliquer à l'utilisateur le fonctionnement de tout ou partie d'un système et l'informer des obligations de maintenance.

B. Emplois visés

- Monteur, installateur d'équipements en génie climatique et sanitaire,
- Thermicien,
- Climaticien.
- Monteur en équipements sanitaire.

C. Types d'entreprises

- Entreprises du domaine du génie climatique et des équipements sanitaires intervenant dans l'installation, la maintenance et le dépannage,
- Entreprise artisanale,
- Collectivités territoriales, administrations, secteur hospitalier
- Entreprises de service,
- Entreprises du secteur industriel,
- ...,

D. Place dans l'organisation

Le titulaire du brevet professionnel **Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire** est placé sous l'autorité du chef d'entreprise, du chef de service ou son délégataire.

Il reçoit les instructions de travail de la part de son supérieur hiérarchique et rend compte de son activité.

Selon la taille, l'activité et l'organisation de l'entreprise, son degré de responsabilité est variable. Il peut être amené à participer à l'encadrement d'une équipe ou à travailler en autonomie partielle ou complète.

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel Dans le cadre de ses missions et le cas échéant après formation, il peut participer au tutorat et encadrer des apprenants (stagiaires, apprentis, adultes de la formation continue) en formation dans son entreprise.

E. Domaine d'intervention : Types de systèmes

Systèmes thermiques:

- Appareils de production de chaleur, Chaudières Gaz, Fioul, électricité, micro-cogénération
- Réseau de distribution
- Emetteurs de chaleur : systèmes par rayonnement, par convection

Systèmes à énergies renouvelables :

- Solaire thermique,
- Pompes à chaleur, climatiseurs, chauffe-eau thermodynamique
- Bio masse : bois, granulés, plaquettes, copeaux, paille,...
- Puits canadien,
- Géothermie,
- ...,

Systèmes aéraulique et climatiques:

- Ventilation Mécanique simple flux
- Ventilation Mécanique double flux
- Système de production de froid « eau glacée, VRV, détente directe »
- Centrale de traitements d'air
- désenfumage

Systèmes sanitaire :

- appareils sanitaires :
 - Appareils pour usage domestique
 - Appareils pour collectivités,
 - Appareils pour Personnes à Mobilité Réduite
 - balnéothérapie, SPA
- réseaux eau chaude et eau froide, évacuation EU, EV, EP
- Suppresseurs, Système de relevage
- appareils de production d'eau chaude sanitaire

Systèmes de traitement des eaux :

- Filtration par UV, adoucisseur, osmoseur

Systèmes de récupération d'eau :

Eaux de pluies,

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel **Réseaux connexes :**

- RIA, Air comprimé,

_

F. Qualités professionnelles attendues

- Maîtriser les compétences et les savoirs du métier,
- Faire preuve d'autonomie,
- Travailler au sein d'équipe et avec d'autres corps d'état,
- Avoir le sens des responsabilités,
- Faire preuve de qualités relationnelles avec les clients, les différents acteurs professionnels (maîtrise d'œuvre, maîtrise d'œuvrage, bureau d'études, fournisseurs, fabricants...),
- Avoir une attitude basée sur le conseil et le service,
- Respecter les procédures de communication de l'entreprise,
- Se former et actualiser régulièrement ses connaissances afin de s'adapter aux évolutions liées :
 - o à la complexité des matériels et des équipements de production,
 - o au développement des systèmes communicants et de gestion technique centralisée,
 - o aux évolutions réglementaires juridiques, et en matière d'environnement.
- Etre soucieux de l'efficacité énergétique et du respect de l'environnement.

G. Sécurité

- Respecter et appliquer en permanence les règles de prévention individuelles et collectives (législation, réglementation, consignes, port des EPI, respect des protections collectives,..
- Respecter et appliquer les directives environnementales de l'entreprise (déchets, produits dangereux, rejets, ..),
- Respecter et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité (PPSPS),
- Veiller à maintenir propre et ordonné le chantier,
- Agir dans la limite des habilitations détenues,
- Réagir de manière appropriée aux situations dangereuses,
- Vérifier et utiliser les matériels et équipements conformément aux consignes de sécurité et aux règles d'utilisation,
- Maîtriser et appliquer les gestes et postures adaptés aux travaux à réaliser,
- Maintenir et contrôler l'outillage suivant la réglementation en vigueur,
- Etre formé à :
 - o L'habilitation électrique UTE NFC18-510 au niveau BR
 - o L'attestation de sauveteur secouriste du travail,
 - o L'attestation des Prévention des Risques liés aux Activités Professionnelles,

1 FONCTION: REALISATION

6 ACTIVITÉS:

Les taches visées s'inscrivent dans les domaines et activités professionnelles suivantes :

_		,		
-0	nctior	າດ/ລາ	つナハノ	ľtAC

Tâches professionnelles

	1 - Identifier la nature et l'aménagement du chantier et les contraintes environnementales du site.
	2 - Lire et décoder un plan, un schéma
	3 - Réceptionner et contrôler les approvisionnements du chantier
PRÉPARATION DU	4 - Organiser son intervention
CHANTIER	5 - Effectuer un relevé de tout ou partie d'installation
	6 - Prendre en compte les règles SST sur le chantier
	7 - Gérer et trier les déchets
	8 - Choisir, utiliser et contrôler les matériels adaptés au travail en hauteur, les équipements de protection individuels et collectifs.
	1 - Organiser son poste de travail
	2 - Définir et tracer les parcours des différents réseaux
	3 - Réaliser des percements ou exploiter les réservations
	4 - Implanter et équiper les matériels
REALISATION -	5 - Réaliser ou poser les supports
MISE EN ŒUVRE	6 - Façonner, assembler et poser les canalisations des réseaux
	7 - Raccorder le système aux différentes énergies (eau, gaz, électricité, fioul,)
	8 - Contrôler la conformité des assemblages et raccordements
	9 - Calorifuger et repérer les canalisations des réseaux
	10 - Maintenir en état de propreté le chantier
MISES EN SERVICE	1 - Effectuer la mise en pression des réseaux fluidiques et vérifier leur étanchéité.
	2-effectuer le rinçage, la purge et le traitement des réseaux hydrauliques

Spécialité MONTEU	R EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel
	3 - Alimenter les systèmes en énergie
	4 - Mettre en service et régler les systèmes
	5 - Effectuer les paramétrages des régulateurs
CONTROLES- OPTIMISATION	1 - Effectuer les mesures « débit, pression, t°, Intensité, tension, analyse de combustion des fumées » et comparer les résultats des mesures à ceux attendus
	2 – Participer au diagnostic et rendre optimal les performances du système
MAINTENANCE	1 - Diagnostiquer un dysfonctionnement sur réseaux
CORRECTIVE	2 - Réparer les réseaux et remplacer le matériel défectueux
	1 - Rédiger un compte rendu d'intervention
	2 - Rédiger une fiche d'auto contrôle
	3 - Participer aux relevés et aux plans de recollement
COMMUNICATION	4 - Rendre compte à la hiérarchie
COMMONICATION	5 - Dialoguer et travailler en concertation avec les différents corps d'état
	6 - Expliciter le fonctionnement du système auprès de l'utilisateur
	7 - Dialoguer avec les personnels de l'entreprise.
	8 - Participer au tutorat d'un apprenti ou d'un stagiaire

NIVEAU	Définition du niveau d'implication
1	Connaissances et savoir-faire minimaux : le titulaire du diplôme <i>lit, observe, interprète et assiste</i> sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe.
2	Connaissances et savoir-faire partiels : le titulaire du diplôme participe sous contrôle ponctuel en étant partiellement responsable de l'exécution des activités simples.
3	Connaissances et savoir-faire approfondis : le titulaire du diplôme <i>intervient seul</i> ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une activité simple.

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction/activités

PRÉPARATION DU CHANTIER

TACHE 1: IDENTIFIER LA NATURE ET L'AMENAGEMENT DU CHANTIER ET LES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES DU SITE

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Consignes orales
- Plan de masse, plan d'installation de chantier, plan d'exécution,...
- PPSPS

Contexte d'intervention :

- Sur le chantier, quel que soit l'interlocuteur : maître d'œuvre, maître d'ouvrage, coordonnateur sécurité, entreprises des autres corps d'état, fournisseurs,...

RÉSULTATS ATTENDUS:

- Le chantier est localisé,
- Les consignes orales sont correctement interprétées,
- Les plans sont correctement interprétés,
- Le PPSPS est pris en compte.

Fonction/activités

PRÉPARATION DU CHANTIER

TACHE 2: LIRE ET DECODER UN PLAN, UN SCHEMA

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Plans et schémas de principe sur support informatique ou papier : vues 3 D, 2D
- Informations données par le supérieur hiérarchique

Contexte d'intervention :

- En entreprise, sur le chantier

- Les plans et schémas sont identifiés (schémas électriques, fluidiques,...)
- L'analyse fonctionnelle des schémas de principe permet une compréhension globale du fonctionnement de l'installation.
- Les plans et schémas sont correctement interprétés et permettent une mise en œuvre rationnelle des activités.
- Les informations sont correctement analysées et interprétées pour conduire l'activité

PRÉPARATION DU CHANTIER

TACHE 3: RECEPTIONNER ET CONTROLER LES APPROVISIONNEMENTS DU CHANTIER

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Les bons de commandes et de livraison,
- Le devis quantitatif,
- Les approvisionnements,
- Moyens de manutention.

Contexte d'intervention :

- En entreprise, sur le chantier

- Les moyens de manutention sont utilisés en sécurité et adaptés aux contraintes du site,
- La vérification de la conformité de la commande est effectuée,
- Les approvisionnements sont stockés et mis en sécurité,
- Les anomalies sont signalées à la hiérarchie,
- Les éléments non conformes sont répertoriés et gérés,
- Les documents sont collectés et transmis à la hiérarchie.

PRÉPARATION DU CHANTIER

TACHE 4: ORGANISER SON INTERVENTION

Niveau d'implication **∌2**

Moyens et ressources disponibles

- Plans et dossier d'exécution
- Planning du chantier
- Nature des matériaux de la structure du bâti
- Outillages idoines

Contexte d'intervention :

- sur le chantier

RÉSULTATS ATTENDUS:

- Son intervention tient compte du respect de contraintes liées à la performance énergétique et acoustique du bâti

(étanchéité à l'air du bâtiment, ponts thermiques,...),

- Son intervention tient compte des contraintes du chantier liées à la structure du bâti et à la nature des matériaux.
- Son intervention intègre la prévention des risques permettant la suppression ou à défaut la limitation des risques.
- Son intervention respecte :
 - Les contraintes du planning du chantier,
 - Les délais de livraison du chantier.
 - Le choix de l'outillage est approprié aux travaux à réaliser.
 - Le choix des moyens de fixation est en adéquation avec la nature des parois

PRÉPARATION DU CHANTIER

TACHE 5: EFFECTUER UN RELEVE DE TOUT OU PARTIE D'INSTALLATION

Moyens et ressources disponibles

- Instruments de traçage et de mesure
- Moyens modernes de communication
- Plans et dossier d'exécution

Contexte d'intervention :

sur le chantier

RÉSULTATS ATTENDUS:

- Les instruments de traçage et de mesure sont corrects et adaptés,
- Les moyens de communication sont adaptés à la situation
- Le relevé est exploitable pour son intervention et/ou pour transmission à la hiérarchie pour approvisionnement des matériels et réalisation éventuelle d'un plan par le bureau d'études.

Fonction/activité

PRÉPARATION DU CHANTIER

TACHE 6: PRENDRE EN COMPTE LES REGLES SST SUR LE CHANTIER,

Niveau d'implication **分3**

Movens et ressources disponibles

- Le référent SST sur le chantier
- Le PPSPS
- Le dossier sécurité du chantier

Contexte d'intervention:

sur le chantier

- le référent SST est identifié,
- Les moyens de protection collective sont en place et vérifiés.
- Les gestes et postures sont adaptées aux situations de travail, la prévention des risques est intégrée.
- La conduite à tenir en cas d'accident est conforme.
- Les anomalies constatées sont transmises à la hiérarchie

PRÉPARATION DU CHANTIER

TACHE 7: GERER ET TRIER LES DECHETS

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Déchets
- Plan de gestion des déchets
- PPSPS
- Conteneurs sélectifs

Contexte d'intervention :

sur le chantier ou à l'entreprise

RÉSULTATS ATTENDUS:

- Les déchets sont triés et évacués en respectant les règles du grenelle de l'environnement.

Fonction/activité

PRÉPARATION DU CHANTIER

TACHE 8: CHOISIR, CONTROLER ET UTILISER LES MATERIELS ADAPTES AU TRAVAIL EN HAUTEUR, LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Plan d'installation de chantier,
- Matériels adaptés au travail en hauteur : échafaudage, plateforme mobile,...
- Notice d'utilisation,
- Equipements de Protection individuels : EPI
- Equipements de protection collectifs : EPC

Contexte d'intervention :

sur le chantier

- Le choix des matériels destinés au travail en hauteur est adapté à la situation,
- Les matériels destinés au travail en hauteur sont contrôlés et utilisés dans les règles d'utilisation préconisées et les anomalies constatées sont transmises à la hiérarchie,
- Le choix des EPI est adapté aux situations de travail, la vérification est effectuée et les anomalies

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel constatées transmises à la hiérarchie,

- Le port des EPI est constaté,
- La mise en place des équipements de protection collective est constatée.

Fonction/activité

REALISATION - MISE EN OEUVRE

TACHE 1: ORGANISER SON POSTE DE TRAVAIL

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Poste de travail
- Outillages individuels et collectifs,
- EPI

Contexte d'intervention:

sur le chantier et entreprise

RÉSULTATS ATTENDUS:

- Le poste de travail est ergonomique et adapté aux situations de travail,
- Les moyens de protection collective sont en place et vérifiés.
- Les Equipements de Protection Individuelle sont portés et adaptés aux risques identifiés.
- L'organisation du poste de travail tient compte de l'analyse de la valeur (coût humain, technique, physique et économique).

Fonction/activité

REALISATION - MISE EN OEUVRE

TACHE 2: DEFINIR ET TRACER LES PARCOURS DES DIFFERENTS RESEAUX

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Dossier d'exécution
- Plans d'exécution et schémas de principe
- Outils de traçage (niveau, laser, cordeau,...)

Contexte d'intervention:

sur le chantier

- Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel
- Le tracé est conforme au plan d'exécution et aux schémas de principe
- Le tracé tient compte des contraintes du bâti et respecte les normes en vigueur.
- Le tracé est fonctionnel et respecte les règles de l'art.

REALISATION - MISE EN OEUVRE

TACHE 3: REALISER DES PERCEMENTS OU EXPLOITER LES RESERVATIONS

Moyens et ressources disponibles

- Plans de réservation
- Plans d'exécution et schémas de principe
- Structure du bâti
- Outillage adapté
- EPI

Contexte d'intervention :

sur le chantier

RÉSULTATS ATTENDUS:

- Les percements sont conformes aux plans et intègrent les contraintes du bâti,
- Les réservations sont judicieusement utilisées.

Fonction/activité

REALISATION - MISE EN OEUVRE

TACHE 4: IMPLANTER ET EQUIPER LES MATERIELS

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Plans d'exécution et schéma de principe
- Informations de la hiérarchie et client.
- Notice technique des matériels à installer
- Gabarit de pose
- Outillage adapté
- EPI

Contexte d'intervention :

sur le chantier

RÉSULTATS ATTENDUS:

- Les matériels sont implantés correctement selon les plans d'exécution et en tenant compte des contraintes du site et de la règlementation en vigueur,
- Les matériels implantés tiennent compte des consignes issues du dialogue client/hiérarchie
- Les matériels sont équipés en tenant compte des informations contenues dans les notices techniques,
- Les organes de sécurité, de contrôle et de fonctionnement sont installés sur les différents matériels.

Fonction/activité

REALISATION - MISE EN OEUVRE

TACHE 5: REALISER OU POSER LES SUPPORTS

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Plans d'exécution et schémas de principe
- Notices techniques des matériels à installer
- Documentation technique des supports
- Outillage adapté
- Matière d'œuvre : profilés acier, alu, inox,...
- EPI
- Matériels adaptés pour le travail en hauteur.

Contexte d'intervention :

- sur le chantier et entreprise

- Les supports sont implantés en tenant compte des DTU et indications techniques des fabricants,
- Les supports sont fixés en tenant compte de la nature des parois,
- Les supports sont réalisés en prenant en compte les contraintes de l'installation (dilatation, contraintes mécaniques,...).

REALISATION - MISE EN OEUVRE

TACHE 6: FAÇONNER, ASSEMBLER ET POSER LES CANALISATIONS DES RESEAUX

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Plans d'exécution et schémas de principe
- Documentation techniques des matériaux (DTU et normes en vigueur,...)
- Matière d'œuvre : Tubes (acier, cuivre, PER, PE, PVC, fonte, multicouche, inox,...), Gaine de ventilation,
- Outillage adapté, EPI,
- Atelier de l'entreprise pour la Préfabrication

Contexte d'intervention :

Sur le chantier et entreprise

- Les façonnages sont réalisés dans les règles de l'art en respectant les DTU, et les tracés
- Les assemblages sont conformes aux plans d'exécutions
- les réseaux sont esthétiques et fonctionnels
- l'utilisation des matériaux est optimisée
- l'utilisation de l'outillage est maîtrisée, adaptée à la nature de la matière d'œuvre et est optimisée
- le port des EPI est respecté
- L'outillage est entretenu et fonctionnel

REALISATION - MISE EN OEUVRE

TACHE 7: RACCORDER LE SYSTEME AUX DIFFERENTES ENERGIES (EAU, GAZ, ELECTRICITE, FIOUL,...)

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Plans d'exécution et schémas de principe
- Notices techniques des matériels à raccorder
- Habilitation électrique,
- DTU, règlements et normes en vigueur
- Outillage adapté
- EPI

Contexte d'intervention :

sur le chantier

RÉSULTATS ATTENDUS:

- Les raccordements respectent les règlements, normes et DTU en vigueur
- L'ensemble du système répond aux fonctionnalités de l'installation et doit permettre les essais et les contrôles,

Fonction/activité

REALISATION - MISE EN OEUVRE

TACHE 8: CONTROLER LA CONFORMITE DES ASSEMBLAGES ET RACCORDEMENTS

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Plans d'exécution et schémas de principe
- Notices techniques des matériels installés
- DTU, règlements et normes en vigueur
- Outillage adapté
- EPI

Contexte d'intervention :

sur le chantier

RÉSULTATS ATTENDUS:

- Le contrôle est réalisé
- Les anomalies sont repérées, signalées au responsable du chantier, et réparées

Fonction/activité

REALISATION - MISE EN OEUVRE

TACHE 9: CALORIFUGER ET REPERER LES CANALISATIONS DES RESEAUX

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Plans d'exécution et schémas de principe
- Documentation technique des isolants
- Matière d'œuvre
- Repérages normalisés (étiquettes, couleurs, anneaux, flèches ...)
- Matériels adaptés au travail en hauteur,
- EPI

Contexte d'intervention :

sur le chantier et en entreprise

RÉSULTATS ATTENDUS:

- Le calorifuge est en adéquation avec le fluide véhiculé,
- Le calorifuge est correctement mis en œuvre,
- Le repérage respecte la norme et permet d'identifier les différents réseaux

Fonction/activité

REALISATION - MISE EN OEUVRE

TACHE 10: MAINTENIR EN ETAT DE PROPRETE LE CHANTIER

Moyens et ressources disponibles

- Zone de stockage
- Conteneurs adaptés
- Moyens de manutention
- EPI

Contexte d'intervention :

sur le chantier et entreprise

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le chantier est maintenu propre,
- La zone de stockage et les conteneurs sont repérés,
- Les moyens de manutention sont choisis en fonction de la nature des déchets à évacuer,
- Les déchets sont récupérés, évacués afin d'être triés conformément à la législation en vigueur

Fonction/activité

MISE EN SERVICE

TACHE 1: EFFECTUER LA MISE EN PRESSION DES RESEAUX FLUIDIQUES ET VERIFIER LEUR ETANCHEITE.

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Plans d'exécution et schémas de principe
- Notices techniques des matériels installés
- Matériels d'épreuves et de détection de fuites appropriés
- Réseaux fluidiques et réseaux d'évacuation
- EPI

Contexte d'intervention :

sur le chantier

RÉSULTATS ATTENDUS:

- Les conditions de mise en pression sont vérifiées en respectant les procédures
- Les défauts d'étanchéité sont détectés.
- Les réseaux défectueux sont isolés et réparés

Fonction/activités

MISE EN SERVICE

TACHE 2 : EFFECTUER LE RINÇAGE, LA PURGE ET LE TRAITEMENT DES RESEAUX HYDRAULIQUES Nive

Niveau d'implication **∌2**

Moyens et ressources disponibles

- Plans d'installation,
- Réseaux hydrauliques
- Alimentation en eau
- Additifs (anti-boue, anti-algues, antigel...)
- Matériels de contrôle et d'essai
- Matériels adaptés pour le travail en hauteur

Contexte d'intervention :

- Le chantier

- Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel
- Le rinçage est réalisé suivant les procédures préconisées et appropriées
- Les conditions relatives à la prévention des risques sanitaires sont mises en œuvre
- L'air est évacué des réseaux hydrauliques en utilisant tous les moyens nécessaires (purgeur, vannes,...)
- Les additifs sont injectés et contrôlés dans les réseaux
- Le matériel de travail en hauteur est judicieusement mis en œuvre
- Les réseaux hydrauliques sont prêts à être mis en service

MISE EN SERVICE

TACHE 3: ALIMENTER LES SYSTEMES EN ENERGIE

Niveau d'implication **∌2**

Moyens et ressources disponibles

- Plans des réseaux
- Schémas de principe
- PPSPS
- Accès aux sources d'énergie distribués par les fournisseurs
- Habilitation électrique adéquate
- EPI
- Appareils de mesure électrique, de pression,
- Les documentations techniques des systèmes
- Consignes orales

Contexte d'intervention :

- Le chantier

- Les différentes sources d'énergies sont repérées et mesurées
- Le système est alimenté en énergie en toute sécurité
- Les EPI sont utilisées à bon escient

MISE EN SERVICE

TACHE 4: METTRE EN SERVICE LES SYSTEMES

Niveau d'implication **∌2**

Moyens et ressources disponibles

- Le dossier d'exécution
- Appareils de contrôle et de mesure avec notices d'utilisation (électrique, de température, de pression, d'analyse de combustion, de débit d'air,...)
- Les documentations techniques des appareils donnant la procédure de mise en service
- Les EPI

Contexte d'intervention :

- Le chantier

- Les préréglages éventuels sont effectués,
- La procédure de mise en route est respectée en toute sécurité et en étant vigilant sur le comportement du système,
- La vérification visuelle des paramètres du système et des réseaux est effectuée tout au long de la mise en route du système
- Les fonctionnalités du système sont satisfaites

MISE EN SERVICE

TACHE 5: EFFECTUER LES PARAMETRAGES DES REGULATEURS

Niveau d'implication **∌2**

Moyens et ressources disponibles

- Le dossier d'exécution
- Régulateurs
- Notices techniques des régulateurs
- Appareils de mesure électrique
- Informations données par le client et la hiérarchie

Contexte d'intervention :

- Le chantier

- La méthode de réglage est conforme aux exigences du constructeur
- Les réglages sont conformes aux valeurs demandées et à la réglementation
- La vérification de fonctionnement des éléments des boucles de régulation est effectuée (câblage, réseaux sans fils, contrôle visuel des valeurs mesurées par le système)
- La programmation minimale du régulateur est effectuée permettant un fonctionnement correct du système
- Les essais sont réalisés pour prendre en compte un fonctionnement de l'installation de type individuel ou petit collectif dans les différentes saisons et en fonction du bâti
- Les éventuels problèmes sont signalés à la hiérarchie

CONTROLES - OPTIMISATION

TACHE 1: EFFECTUER LES MESURES « DEBIT, PRESSION, T°, INTENSITE, TENSION, ANALYSE DE COMBUSTION DES FUMEES... » ET COMPARER LES RESULTATS DES MESURES A CEUX ATTENDUS

Niveau d'implication **∌2**

Moyens et ressources disponibles

- Plans d'exécution et schémas de principes
- Le dossier d'exécution
- Appareils de mesure et de contrôle (électrique, température, pression, analyse de combustion, vitesse, débit,...) avec notices d'utilisation
 Informations données la hiérarchie

Contexte d'intervention:

- Le chantier, en entreprise

- La conformité des appareils de mesure est vérifiée (calibrage, date de validité de la dernière vérification,...)
- L'appareil est identifié en fonction de la mesure à effectuer
- Les prises de mesures sont identifiées sur les plans et l'installation par rapport aux vérifications ou résultats attendus
- Les mesures sont effectuées en respectant les procédures décrites dans les notices d'utilisation
- Les mesures sont analysées et déclarées conformes aux valeurs demandées et à la réglementation
- Les résultats de mesure sont consignés sur une fiche d'intervention
- Les résultats et anomalies éventuelles sont communiqués à la hiérarchie

CONTROLES - OPTIMISATION

TACHE 2: PARTICIPER AU DIAGNOSTIC ET RENDRE OPTIMAL LES PERFORMANCES DU SYSTEME

Niveau d'implication **∌2**

Moyens et ressources disponibles

- Plans et dossier d'exécution et schémas de principes
- Appareils de mesure et de contrôle (électrique, température, pression, analyse de combustion, vitesse, débit,...) avec notices d'utilisation
- Système en état de fonctionnement
- Les documentations techniques des systèmes
- Moyens de communication (téléphone, internet...)
- Les différents intervenants
- Une fiche d'intervention
- Information transmise par la hiérarchie

Contexte d'intervention :

- Sur le chantier et en présence d'un technicien de maintenance

- Les paramètres de fonctionnement du système sont collectés auprès des différents intervenants
- Les points de mesures sont repérés sur les plans et sur l'installation en vue de l'intervention du metteur au point.
- La fiche d'intervention est remplie et exploitable

MAINTENANCE CORRECTIVE

TACHE 1: DIAGNOSTIQUER UN DYSFONCTIONNEMENT SUR RESEAUX

Niveau d'implication **3** 3

Moyens et ressources disponibles

- Plans et dossier d'exécution et schémas de principes
- Appareils de mesure et de contrôle (électrique, température, pression, analyse de combustion, vitesse, débit,...) avec notices d'utilisation
- Les réseaux.
- Les documentations techniques des systèmes
- Moyens de communication (téléphone, internet...)
- Information transmise par la hiérarchie

Contexte d'intervention:

Le chantier, l'entreprise

- Les éléments permettant un diagnostic sont correctement collectés auprès des différents acteurs du chantier
- Le diagnostic est établi avec justesse
- Le réseau défectueux est repéré sur les plans et sur le site
- Les éléments du réseau mis en cause dans le dysfonctionnement sont repérés et signalés à la hiérarchie

MAINTENANCE CORRECTIVE

TACHE 2: REPARER LES RESEAUX ET REMPLACER LE MATERIEL DEFECTUEUX

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Consignes orales
- Plans et dossier d'exécution et schémas de principes
- Dossier technique du réseau défectueux
- Réseaux
- Documentation technique du matériel de remplacement
- Outillage nécessaire à l'intervention
- Un planning d'intervention
- Outillages individuels et collectifs adaptés à la réparation,
- Equipements de Protection Individuels et Equipements de Protection Collectifs

Contexte d'intervention :

Le chantier

- La procédure d'intervention est suivie et prend en compte les informations orales collectées, la sécurité, l'outillage nécessaire, le temps d'intervention et les contraintes du site
- Les équipements nécessaires pour la neutralisation du réseau sont repérés sur les plans et sur le site
- Le port des EPI est constaté
- La mise en place des équipements de protection collective est constatée
- L'outillage utilisé permet la réparation
- Le matériel défectueux est remplacé ou réparé et permet une remise en fonctionnement de l'installation à l'identique

COMMUNICATION

TACHE 1: REDIGER UN COMPTE RENDU D'INTERVENTION

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Plans d'exécutions
- Informations orales (réunion de chantier)
- Moyens de rédaction et de transmission
- Documents, schémas...

Contexte d'intervention

- sur le chantier, en entreprise

RÉSULTATS ATTENDUS:

- Les documents sont lisibles, compréhensibles et de bonne qualité
- Le compte rendu permet une bonne exploitation de la part de sa hiérarchie

Fonction/activité

COMMUNICATION

TACHE 2: REDIGER UNE FICHE D'AUTO CONTROLE

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Fiches auto contrôle
- Moyens de rédaction et de transmission
- Installations: gaz, PAC, solaire, ventilation,...

Contexte d'intervention

- Sur le chantier, en entreprise

- Les fiches d'auto contrôle sont précisément renseignées et sans erreur
- Les documents sont exploitables et transmis à la hiérarchie

COMMUNICATION

TACHE 3: PARTICIPER AUX RELEVES ET AUX PLANS DE RECOLLEMENT

Niveau d'implication **∌2**

Moyens et ressources disponibles

- Plans d'exécutions, plannings de chantier
- Compte rendu de chantier
- Moyens de rédaction et de transmission
- Chef de chantier, chef d'équipe
- Bureau d'étude technique

Contexte d'intervention

- sur le chantier, en entreprise

RÉSULTATS ATTENDUS:

- Les modifications apportées en cours de réalisation sur le chantier sont portées sur le plan
- Le plan modifié est exploitable par le bureau d'études et transmis à la hiérarchie.

Fonction/activité

COMMUNICATION

TACHE 4: RENDRE COMPTE A LA HIERARCHIE

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Hiérarchie de l'entreprise
- Moyens de transmission
- Dossier d'exécution, quantitatif, planning du chantier
- Documents techniques des matériels et équipements
- Fiche de suivi de chantier

Contexte d'intervention

- sur le chantier, en entreprise

- Les informations orales ou écrites techniques transmises à la hiérarchie sont claires, précises et permettent une bonne cohésion dans l'avancement du chantier.
- Les retards d'avancement des autres corps d'état sont signalés à la hiérarchie
- Les anomalies techniques constatées, de manière instantanée ou anticipée, sont signalées et transmises à la hiérarchie
- Le rapport du chantier est clair, précis et transmis périodiquement à l'entreprise.

TACHE 5: DIALOGUER ET TRAVAILLER EN CONCERTATION AVEC LES DIFFERENTS CORPS D'ETAT

Niveau d'implication **∌2**

Moyens et ressources disponibles

- Réunions de chantier
- Plan de masse, plan d'installation de chantier, plan d'exécution...
- Moyens de communication
- Documents administratifs et planning du chantier
- PPSPS
- Différents intervenants : maître d'œuvre, maître d'ouvrage, coordonnateur sécurité, entreprises des autres corps d'état, ...

Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

- Les différents intervenants sont identifiés
- Le registre de langage est adapté aux interlocuteurs
- Les décisions prisent aux réunions de chantier sont prises en compte
- La chronologie de l'intervention des différents corps d'état est repérée
- Les situations présentant des interactions techniques dues à l'intervention des autres corps d'états, pouvant générer des retards ou des dégradations, sont identifiées et transmises à la hiérarchie.

COMMUNICATION

TACHE 6: EXPLIQUER LE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME AUPRES DE L'UTILISATEUR

Niveau d'implication 🗗 3

Moyens et ressources disponibles

- Le devis descriptif
- Schéma de principe de l'installation
- Système de type pavillonnaire ou petit collectif
- Notices techniques des matériels et équipements

Contexte d'intervention:

Sur le chantier

- Les moyens de communication sont adaptés à la situation (expression orale ou écrite y compris en anglais)
- Le fonctionnement et les actions de maintenance sont expliqués de manière claire et précise dans un langage adapté.
- Les conseils relatifs aux conditions de bon fonctionnement et de garantie donnés au client sont pertinents.

COMMUNICATION

TACHE 7: DIALOGUER AVEC LES PERSONNELS DE L'ENTREPRISE

Niveau d'implication **∌3**

Moyens et ressources disponibles

- Personnels de l'entreprise
- Moyens de communication
- CHSCT

Contexte d'intervention :

En entreprise

RÉSULTATS ATTENDUS

- L'intégration dans l'entreprise est pertinente
- Le langage utilisé avec le personnel de l'entreprise est adapté
- Les propositions d'évolution des conditions de sécurité au travail sont suggérées à la hiérarchie,
- Les propositions d'évolution de la qualité des services de l'entreprise sont suggérées à la hiérarchie.

Fonction/activité

COMMUNICATION

TACHE 8: PARTICIPER AU TUTORAT D'UN APPRENTI OU D'UN STAGIAIRE

Niveau d'implication **∌2**

Moyens et ressources disponibles

- Consignes et des outils d'accompagnement donnés par le maître d'apprentissage (livret d'apprentissage, convention de stage, programme de formation de l'apprenti ou du stagiaire...)
- Règlement de sécurité de l'entreprise,

Contexte d'intervention:

En entreprise, sur le chantier

- Le travail donné par le tuteur est explicité auprès de l'apprenti ou du stagiaire
- Le langage technique utilisé est adapté au niveau de formation de l'apprenti ou du stagiaire
- Les règles concernant la santé et la sécurité au travail sont appliquées
- Les documents de suivi de l'apprenti ou du stagiaire sont renseignés par le tuteur, en concertation avec les acteurs de la formation de l'entreprise.

ANNEXE I

Référentiel de certification

		TACHES	1 - Identifier la nature et l'aménagement du chantier et les contraintes	2 - Lire et décoder un plan, un schéma	3 - Réceptionner et contrôler les approvisionnements du chantier	Z - Organiser son intervention	5 - Effectuer un relevé de tout ou partie d'installation	gles SST sur le chantier	7 - Gérer et trier les déchets	8 - Choisir, utiliser et contrôler les matériels adaptés au travail en hauteur EPHEPC	1- Organiser son poste de travail S	2 - Définir et tracer les parcours des différents réseaux	3 - Réaliser des percements ou exploiter les réservations	4 - Implanter et équiper les matériels	5 - Réaliser ou poser les supports	6 -Façonner, assembler et poser les canalisations des réseaux	7 -Raccorder le système aux différentes énergies (eau, gaz, électricité, fioul., 五	8 - Contrôler la conformité des assemblages et raccordements	Θ - Calorifuger et repérer les canalisations des réseaux	10 - Maintenir en état de propreté le chantier	1 - Effectuer la mise en pression des réseaux fluidiques et vérifier leur étand Heité.	2 - Effectuer le rinçage, la purge et le traitement des réseaux hydrauliques 🕜		4 - Mettre en route et régler les systèmes	5 - Effectuer les paramétrages des régulateurs	1 - Effectuer les mesures et comparer les résultats des mesures à ceux attermes	2 - Participer au diagnostic et rendre optimal les performances du systeme $\frac{\Omega}{\Phi}$	1 - Diagnostiquer un dysfonctionnement sur réseaux	2 - Réparer les réseaux et remplacer le matériel défectueux			3 - Participer aux relevés et aux plans de recollement	4 - Rendre compte à la hiérarchie	5 - Dialoguer et travailler en bonne intelligence avec les différents corps d'état	6 - Expliciter le fonctionnement du système auprès du client	7 - Dialoguer avec les personnels de l'entreprise.	8 - Participer au tutorat d'un apprenti ou d'un stagiaire
		FONCTIONS		PR			ATIC		DU			RE	ALIS		IOI'		MISE	E EI	N			/IISE ER\					CONTROLE OPTIMISATION	MAINTENANCE		C	ON	ИML	JNIC	АТ	ION	I	
	2 COMP	1 - Collecter et classer des informations	Х		х		Х																		П												
		2 - Décoder des documents	Х	х		X		X	X	X			х	X			х					Х	х	X											х		
	S'INFORMER	3 - Consigner des informations	х	х	х												х	X	х																		
	INF.	4 - Corréler les informations																																			П
	S	1 - Organiser son intervention	х	х		X		X	X	X	X						x							X													
	C2	2 - Inventorier les matériels			x	X					Х																								\neg		
		et matériaux 3 - Choisir l'outillage, les				X				X	X		Х	X	х	X	X																		-		\vdash
	ARE	équipements d'intervention et de sécurité				^				^	^		^	^	^	^	^																			<u> </u>	
	PREPARER	4 - Vérifier les approvisionnements du chantier			X						X																										
COMPETENCES	₫.	5 - Représenter graphiquement tout ou partie d'installation										X																									
LEN EN		1 - Traiter les déchets et protéger l'environnement	х						х											X																	
PE.		2 - Organiser et sécuriser le poste de travail	х			X		X	X		Х						x			X															\neg	 	П
SOM	ខ	3 Implanter, tracer, fixer les supports des réseaux						X		X		X	х	X	х																						
	EXECUTER	fluidiques et équipements 4 – Mettre en œuvre les réseaux fluidiques aux						X								X			X																		
	ECL	équipements							-																		-										
		5 - Raccorder en énergie les équipements						X								X	X						X													<u> </u>	
	ER -	6 - Vérifier la conformité du travail réalisé																X			X	X														<u></u>	
	REALISER	7 - Procéder aux opérations préalables à la mise en service						X										X			X	X			X	X										<u></u>	
	RE	8 - Procéder à la première mise en service régler les systèmes						X													X	X		X	X	X											
		9 - Remettre en état de fonctionnement, modifier tout ou partie d'un système						X								X					x	x			x			x	X								

S	pécialité MONTE	EUF	RE	ΝI	NS	ГΑ	LLA	ATIC	NS	DU	J Gl	EN.	IE (CLI	IM	4 T]	JQI	JΕ	ET	SA	Nľ	ΓA]	RE	de	bre	vet 1	prof	ess	ion	nel	Ĺ			
SER C4	1 – Etablir un bilan de performance de tout ou partie d'un système)	X											
OPTIMIS	2 – Améliorer les performances d'un système																						X	X										
C5	Emettre et recevoir des informations	X		X																							x	X	X	X	X		x	
aUER	2) Echanger des informations	X	x																											X	X		x	
MMCN	Transmettre les consignes de fonctionnement du système au client																															X		
Ö	4) Transmettre des savoirs																																	X

CAPACITES GENERALES

COMPETENCES

		Collecter et classer des informations
S'INFORMER	C1	2 Décoder des documents
		3 Consigner des informations
		1 Organiser son intervention
PREPARER		2 Inventorier les matériels et matériaux
I INCI AINCIN	C2	3 Choisir l'outillage, les équipements d'intervention et de sécurité
		4 Vérifier les approvisionnements du chantier
		5 Représenter graphiquement tout ou partie d'installation
		1 Traiter les déchets et protéger l'environnement
		2 Organiser et sécuriser le poste de travail
		3 Implanter, tracer, fixer les supports des réseaux fluidiques et équipements
REALISER		4 Mettre en œuvre les réseaux fluidiques aux équipements
EXECUTER	C 3	5 Raccorder en énergie les équipements
		6 Vérifier la conformité du travail réalisé
		7 Procéder aux opérations préalables à la mise en service
		8 Procéder à la première mise en service régler les systèmes
		9 Remettre en état de fonctionnement, modifier tout ou partie d'un système.
OPTIMISER	C4	Etablir un bilan de performance de tout ou partie d'un système
		2 Améliorer les performances du système
		1 Emettre et recevoir des informations
	C5	2 Echanger des informations
COMMUNIQUER		3 Transmettre les consignes de fonctionnement du système à l'utilisateur
		4 Transmettre des savoirs

CAPACITÉ : C 1 S'INFORMER

Compétence C 1.1 : Collecter et classer des informations

ll s'agit de rechercher et ordonner des informations pour préparer et organiser une réalisatior

Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32	Collecter, réunir et classer	Consigne orales ou écrites issues	Le classement des documents est
	des documents	de la hiérarchie, des autres corps	justifié et cohérent, au regard des
		d'état, des clients	contenus et de l'objectif de la
		Mayona da communication	recherche d'informations.
		Moyens de communication	
		moderne avec les différents corps	Il pormot d'accéder feeilement et
		d'état, et ou clients	Il permet d'accéder facilement et rapidement à l'information
		Documents chantiers (plan	recherchée
		dossiers exécutions, devis, bon	1 CONCIONES
		de livraison, commande	
		fournisseurs	
		Diaming shouting planning	Les informations sélectionnées
		Planning chantier, planning	sont les informations utiles à la
		entreprise.	conduite du chantier.
		Agrément et autorisation	Les incohérences sont repérées et
		0.075 5711 55050 5105	transmises à la hiérarchie, aux
		CCTP, DTU ,PPSPS, RAGE	corps d'état, à l'équipe.
		Document unique relatif à	
		l'entreprise	
		Réglementations	
		Documentations techniques des	
		matériels et matériaux	

Compétence C 1.2 : Décoder des documents

Il s'agit d'interpréter des informations pour préparer et organiser son intervention en tenant compte des interactions entre les différents corps d'état.

Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U10	Décoder des : plans, descriptifs, plannings documents constructeurs, fiches techniques,	Les plans:	Critères d'évaluation La traduction des documents est correcte et exprimée dans un langage technique approprié La lecture des documents techniques permet l'installation des systèmes en tenant comptes des règles de sécurité Les dates d'intervention sont déterminées. L'avancement des travaux des différents corps d'état est constaté avant de lancer une intervention.
	Repérer et identifier le chantier	Plan de masse, plan de situation	La localisation du chantier est conforme à celle attendue.

Compétence C 1.3 : Consigner des informations

Il s'agit de transcrire (sous forme manuscrite ou à l'aide de l'outil informatique) des informations

Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U31	Effectuer un relevé avant travaux	Un chantier, un site, Une installation existante Instructions orales ou écrites du client et ou de la hiérarchie. Documentation techniques des matériaux (DTU et normes en vigueur,)	Les informations consignées permettent la réalisation des travaux attendus.
	Rédiger un compte rendu de l'avancement de son travail en prenant en compte celui des autres corps d'états.	Planning du chantier et de l'entreprise Dialogue avec les différents corps d'états. Compte-rendu de réunion de chantier	Le compte rendu tient compte : -du planning prévisionnel du chantier -de l'avancement ou du retard constaté par rapport au planning prévisionnel - de l'aide à la décision

CAPACITÉ C 2: PREPARER

Compétence C 2.1 : Organiser son intervention

Il s'agit de prendre en compte les différentes contraintes du chantier en vue d'une intervention

	agit de prendre en compte les différentes contraintes du chantier en vue d'une intervention			
Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation	
U10	Identifier les risques propres au milieu : - Environnement et interactions entre les postes de travail - Accès au poste et circulations sur le chantier et/ou en entreprise Co-activité		 Le poste de travail est délimité Les accès et les circulations sont définis et dégagés Les risques liés à la co-activité sont identifiés et maîtrisés 	
	Prendre en compte les règles SST sur le chantier, Identifier la nature et l'aménagement du chantier et les contraintes environnementales du site.	Chantier Planning des travaux du chantier Réunion de préparation de chantier Consignes de la hiérarchie	Les EPI et les EPC sont préparés et adaptés en vue de l'intervention et tiennent compte des contraintes	
	Prévenir le risque lié aux matériaux : Risque chimique : solvants, colles, peinture, Respecter et faire respecter les méthodes de travail - Procédures Moyens de manutention	Dossier d'exécution DTU, CCTP, PPSPS, RAGE Bordereaux quantitatifs estimatifs des travaux Document unique de l'entreprise Règles de prévention de sécurité	Les mesures de sécurité préconisées par la FDS (Fiche de Données de Sécurité) sont respectées - les procédures de l'entreprise sont respectées - le poste de travail est nettoyé - la méthodologie de la PRAP est appliquée	
	Se protéger des risques ne pouvant être évités, notamment les risques à effets différés : - Bruit - Poussière - TMS (Trouble Musculo-Squelettique) ACD (Agent Chimique Dangereux)	relative au chantier Liste des entreprises et des intervenants avec leurs coordonnées respectives Fiches de Données de Sécurités (FDS) des produits employés	 les mesures de protection collectives sont correctement utilisées Les protections individuelles sont portées Les principes des gestes et postures sont appliqués 	
	Préparer son intervention en tenant compte des plannings	Principes généraux de Prévention (Article L-4121-1 du code du travail)	La planification de l'intervention est respectée et tient compte de l'avancement des différents corps d'état	

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel

Préparer et aménager son chantier	Formation PRAP	Les contraintes liées au chantier et autre corps d'états sont identifiées et prises en compte.
Etablir un mode opératoire de l'intervention en vue d'une réalisation		Le mode opératoire est établi en tenant compte des contraintes techniques du chantier et permet la réalisation
Assurer le retour d'expérience à la hiérarchie		Face aux risques imprévus identifiés : - Des mesures de prévention sont proposées - Les risques non maîtrisés sont immédiatement signalés à la hiérarchie.

Compétence C 2.2 : Inventorier les matériels et matériaux

II s'ag	Il s'agit de lister l'ensemble des éléments utiles à l'intervention			
Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation	
U10	Lister les matériels, les équipements, les accessoires et les matériaux en tenant compte du chantier à réaliser	Plans d'exécution et schéma de principe Informations de la hiérarchie et client. Notice technique des matériels à installer Stock du magasin de l'entreprise Stock sur le chantier Bon de commande, bon de livraison	Les inventaires sont réalisés de manière méthodique. Les anomalies sont identifiées et signalées à la hiérarchie.	

Compétence C 2.3 : Choisir l'outillage, les équipements d'intervention et de sécurité

Il s'agit de sélectionner les moyens liés à l'intervention

	s agit de selectionner les moyens lies à l'intervention		
Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U10	Choisir l'outillage et les matériels nécessaires à la réalisation de l'intervention sur le chantier	Plans d'exécution et schéma de principe CCTP Informations de la hiérarchie et client. Notice technique des matériels à installer Equipement spécifiques Catalogues et sites internet du fabriquant Fiches techniques des matériaux à installer Stock dans l'entreprise Fournisseur	Le choix de l'outillage et des équipements d'intervention est approprié aux travaux à réaliser en assurant la sécurité.
	Choisir les matériels destinés au travail en hauteur	Echafaudage, nacelle, engins de manutention Consignes de la hiérarchie Fiche technique du constructeur fiche d'installation du matériel Fiche technique des engins de levage et de manutention	Le choix est adapté aux travaux à réaliser et conforme à la réglementation en vigueur
	Choisir les équipements de protections individuels et collectifs	EPI, EPC Equipements de signalisation	Les équipements de sécurité sont adaptés aux tâches à réaliser et le choix est conforme à la réglementation en vigueur

Compétence C 2.4 : Vérifier les approvisionnements du chantier

Il s'agit de faire l'inventaire des ressources matérielles du chantier

Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U10	Contrôler les approvisionnements	Bon de commande	La livraison est conforme au
		Bon de livraison	bon de commande (qualité et quantité)
		Notice constructeur	Les anomalies sont signalées à
		Documentation technique	la hiérarchie
		Planning chantier	Les bons de livraison sont recueillis et transmis à
		Consignes du client et de la hiérarchie	l'entreprise.

Compétence C 2.5 : Représenter graphiquement tout ou partie d'installation

Il s'agit de modéliser l'architecture de tout ou partie de systèmes ou d'installations à partir des fonctions à assurer des équipements dans le respect des exigences techniques et environnementales

Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U10	Réaliser un schéma de principe	Sur le chantier ou en entreprise.	La lecture du schéma de
	d'une installation fluidique et/ou électrique	Installation réelle ou simulée.	principe permet la compréhension du fonctionnement du système.
		Plans d'exécution.	
		ССТР	La symbolisation et les normes de représentation sont
		Consignes de la hiérarchie	respectées.
	Réaliser un croquis à main levée	Documents techniques constructeur	Le croquis doit être exploitable en vue de la réalisation.

CAPACITÉ: C 3 REALISER, EXECUTER

compétence C 3.1 Traiter les déchets et protéger l'environnement

Il s'agit de trier et de valoriser les déchets du chantier liés à l'intervention dans le respect des contraintes du grenelle de l'environnement.

Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U20	Repérer, sur le chantier, les emplacements de la zone de tri et les différents conteneurs sélectifs.	Plan d'installation de chantier Consignes de la hiérarchie	La zone de tri est localisée. Les différentes bennes sont identifiées.
	Identifier les différents types et catégories de déchets du chantier	Plans d'exécutions. Liste des matériels et matériaux nécessaires au chantier. Consignes de la hiérarchie Conteneurs sélectifs Moyens de manutention PPSPS	Les déchets sont identifiés par catégories.
	Réaliser le tri des déchets tout au long du déroulement du chantier		Les déchets sont triés. Le PPSPS est respecté.

Compétence C3.2 : Organiser et sécuriser le poste de travail

Il s'agit de préparer rationnellement son poste de travail en fonction des tâches à réaliser en tenant compte des interactions entre les différents corps d'état

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U20	Prévenir les risques propres au milieu - Environnement du chantier - Conditions climatiques - Co-activité - Circulations	Plan d'installation de chantier (PIC) PPSPS, RAGE	 Les réseaux électriques sont identifiés. Les lignes nues sont consignées/isolées Les effets du vent sont pris en compte pour le levage Les risques importés par les autres corps d'état sont pris en compte Les voies de circulation sont définies Les zones de déchargement sont identifiées Le PIC est respecté
	Evaluer les risques propres aux structures existantes	Note de calcul ou plan/croquis d'étaiement	 Les ouvrages sont étayés et contreventés Les baies et trémies sont protégées Les dalles en hauteur sont protégées
	Sécuriser les opérations de levage	Carnet de vérification des moyens de levage	 L'adéquation des moyens de levage est vérifiée Les moyens de levage sont vérifiés et stabilisés (calage) Les appareils de levage sont conformes et vérifiés Les règles d'élingage sont respectées
	Sécuriser les postes de travail		 Les protections collectives sont vérifiées et respectées Les moyens d'accès en hauteur sont prévus et sécurisés Les moyens de protection contre le risque électrique sont prévus et utilisés (Disjoncteur différentiel 30 mA)
	Appliquer et faire appliquer les mesures de prévention sur le chantier par les personnes		 Les méthodes de l'entreprise sont respectées Les E.P.I. sont correctement portés Les consignes aux opérateurs sont transmises
	Choisir le lieu d'implantation du poste de travail	Plans de situation, d'exécution, Planning du chantier, Consignes de la hiérarchie, PPSPS	- Le lieu permet d'optimiser les conditions de travail

Compétence C 3.3 Implanter, tracer, fixer les supports des réseaux fluidiques et équipements

Il s'agit de mobiliser ses savoirs et savoirs faire pour préparer la mise en œuvre des réseaux

Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U20	Implanter et équiper les appareils	Plans, dossier technique, notice d'utilisation, chantier, schéma de principe	Les appareils sont implantés et équipés conformément aux plans et normes en vigueurs.
	Réaliser les tracés des réseaux	Plans, dossiers techniques, schéma de principe, outils de traçage	Les tracés sont conformes aux parcours attendus et tiennent compte des contraintes du bâti.
	Réaliser et fixer les supports	Outils de perçage, de façonnage et d'assemblage, DTU	La réalisation des supports est conforme aux préconisations (DTU, fabricant) tiennent compte des contraintes du bâti « étanchéité à l'air »

Compétence C 3.4 Mettre en œuvre les réseaux fluidiques aux équipements

Il s'agit de mobiliser ses savoirs et savoirs faire pour mettre en œuvre les réseaux

Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U20	Façonner les matériaux: (Cintrage, coupe, piquage,) Assembler les réseaux fluidiques	Une situation réelle ou simulée. Dossier de chantier, matériels, outillage de façonnage adapté aux différents matériaux. - tube acier noir: maxi Ø 114,3x3,6 (soudage OA, Arc, TIG,) - tube acier galvanisé: maxi Ø 76,1x3,2 - tube cuivre des installations: maxi Ø 54x1 (brasage de raccord, cintrage) - PVC d'évacuation: maxi Ø 150 (collage de raccord et assemblage par thermosoudage), - PER maxi Ø 20x25 - Multicouche, maxi Ø 32 - Gaine VMC maxi Ø 250 - outillages adaptés	Les matériaux sont façonnés dans les règles de l'art. Les façonnages sont esthétiques et fonctionnels. Les assemblages sont conformes aux règles de l'art et aux DTU.

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel

Fixer les réseaux	Outils de perçage. Matériel de fixation adapté au bâti.	Les réseaux sont fixés conformément à la règlementation en vigueur. Le choix des fixations est compatible aux supports.
Raccorder les matériels	Plans d'exécution. Notice technique des matériels installés.	Les raccordements sont conformes aux règles de l'art et aux DTU.
Réaliser l'isolation des canalisations et accessoires	Calorifuge adapté aux différents fluides. Cahier des charges. Equipements adaptés pour le travail en hauteur. EPI - EPC	L'isolation des canalisations est conforme au cahier des charges.
Effectuer le repérage des canalisations (étiquetage, peinture)	Plans d'exécution. Matériel de repérage (étiquettes)	Le repérage permet l'identification des différents réseaux.

Compétence C 3.5 Raccorder en énergie les équipements

Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U30	Contrôler la conformité des raccordements en attente (diamètres de tube, sections de câbles,)	Cahier des charges. Plans d'exécution, schémas de principe Recommandations techniques.	Les réseaux en attente sont conformes aux plans et permettent le raccordement des matériels en sécurité et en adéquation avec les besoins (débit, pression)
	Alimenter les équipements aux différentes énergies	Notice technique, EPI. Habilitation électrique BR Recommandations du fournisseur de l'énergie. Cahier des charges	Les raccordements permettent le bon fonctionnement et la maintenance des équipements. La règlementation est respectée. Les normes de sécurité sont appliquées.

Compétence C 3.6 Vérifier la conformité du travail réalisé

Il s'agit de comparer les résultats attendus avec ceux observés

Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U20	Contrôler tout ou partie d'un système	Dossier d'exécution. Documentation technique des matériels. Fiche d'auto contrôle. Outillage adapté. correctement renseig exploitable. Les anomalies sont s corrigées. Les éléments de sécuprésents et correspor	Les anomalies sont signalées et
	Vérifier la présence des éléments de sécurité sur les matériels à installer		Les éléments de sécurité sont présents et correspondent aux exigences règlementaires
	Vérifier la conformité des raccordements		La vérification est réalisée méthodiquement et la conformité est constatée
			Les anomalies sont signalées et corrigées.
	Contrôler les assemblages		Les assemblages sont vérifiés et permettent la mise en service.
			Les anomalies sont signalées et corrigées.

Compétence C 3.7 Procéder aux opérations préalables a la mise en service

Il s'agit d'effectuer les actions nécessaires à la première mise en service sur une installation dans le respect des exigences techniques et environnementales.

Jnité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U30	<u> </u>	Installation réelle ou simulée Dossier d'exécution. Schéma de principe. Procédures de mise sous pression. Matériel et outillage adaptés. Schéma de principe. EPI, EPC. Produits additifs. Dossier technique d'un système.	La mise en pression est méthodique et respecte la procédure. Les défauts d'étanchéité sont signalisées et corrigées. L'installation est rincée et/ou protégée suivant les normes en vigueur. Le système est opérationnel
	Purger une installation	Documents constructeur. Procédures de mise en service. Modes opératoires spécifiques. Fiches d'auto contrôle.	L'installation est correctement purgée. Les règles de sécurité sont respectées.

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel

Paramétrer un système	Le préréglage contribue à la mise en route du système et est conforme aux préconisations constructeur.
Réaliser les opérations préalables à la mise en service des matériels	Le système est configuré et prêt à la première mise en service.

Compétence C 3.8 : Procéder à la première mise en service, régler les systèmes

Il s'agit de mettre en fonctionnement le système et d'effectuer les réglages en conformité avec le cahier des charges et dans le respect des exigences techniques et environnementales.

Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U30	Réaliser tout ou partie de la première mise en service d'un système	Systèmes réels ou simulés. Outillage adapté. Appareils de contrôle et de mesure avec notices d'utilisation. Procédures de mise en service. Plans et dossier d'exécution et schémas de principe. Notices techniques des appareils. EPI, EPC	La procédure de mise en service est respectée. Le système fonctionne dans les conditions des préréglages.
	Vérifier la valeur des consignes de fonctionnement d'un système	Outillage. Appareils de contrôle et de mesure étalonnés avec notices d'utilisation. Feuille de relevés des préréglages. Notices techniques des appareils avec la procédure de mise en service. Moyens de protection des personnes.	Les résultats des mesures sont relevés, consignés et comparés aux valeurs de consigne

Compétence C 3.9 : Remettre en état de fonctionnement, modifier tout ou partie d'un système.

Il s'agit de réaliser des opérations de maintenance correctives après une première mise en service ou sur une installation existantes dans le respect des contraintes techniques et environnementales

Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U30	Identifier le dysfonctionnement	Systèmes réels ou simulés.	Les symptômes sont nommés,
	et effectuer le diagnostic.	Plans et dossier d'exécution et schémas de principe.	corrélés entre eux et permettent la pose du diagnostic.
		Outillage nécessaire à l'intervention.	
	Remédier au dysfonctionnement, réparer.	Appareils de contrôle et de mesure en état avec notices d'utilisation.	La modification technique apportée corrige le dysfonctionnement
		Notices techniques des appareils avec la procédure de mise en	
	Remettre en service.	route.	La remise en service est
		Matière d'œuvre.	réalisée méthodiquement.et permet un fonctionnement
		Pièces détachées.	correct.
		EPI, EPC.	
		Rapport d'intervention	

CAPACITÉ : C4 OPTIMISER

Compétence C 4.1 : Etablir un bilan de performance de tout ou partie d'un système

Il s'agit d'affiner les paramétrages du système afin d'améliorer ses performances globales dans le respect des contraintes techniques et environnementales

Jnité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32	Collecter des informations	Dossier technique de l'installation Feuille de relevés, fiche d'intervention. Notices techniques des appareils.	Les informations nécessaires sont rassemblées.
	Effectuer des mesures	Une installation fluidique ou électrique, réelle ou simulée. Dossier technique de l'installation Les notices techniques Les E.P I, EPC Outillage Appareils de contrôle et de mesure étalonnés avec notices d'utilisation.	Les appareils de mesure sont correctement choisis. Les points de mesure sont identifiés sans erreur. Les relevés sont effectués de manière méthodique
	Analyser des résultats, proposer des améliorations	Feuille de relevés Abaques, diagrammes, fiche d'intervention Documents normatifs	L'analyse permet d'effectuer les opérations de réglage et /ou de proposition de modification de l'installation.

Compétence C 4.2 : Améliorer les performances du système

Il s'agit de réaliser les opérations de réglages pour améliorer les performances

Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32	Optimiser les réglages.	Système réel ou simulé Plans et dossier d'exécution et	Le fonctionnement de l'installation est optimisé et respecte le cahier des
		schémas de principe.	charges.
		Notices techniques des appareils. Outillage nécessaire à	Les réglages opérés sont optimum par rapport aux
		l'intervention.	résultats attendus.
		Appareils de contrôle et de mesure étalonnés avec notices d'utilisation.	
		Livret de chaufferie (tableau de bord).	
		Fiche d'intervention.	
		EPI, EPC.	

CAPACITÉ : C 5 COMMUNIQUER

Compétence C 5.1 : Emettre et recevoir des informations

Il s'agit de produire et de collecter des informations en utilisant des moyens de communication et un langage adaptés

Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U31	Recevoir et/ou transmettre des informations écrites (à la hiérarchie, aux clients, aux partenaires, aux équipes) - d'un fonctionnement - d'une fiche d'intervention - d'un compte rendu,	Une situation professionnelle avec son contexte (plans, schémas, consignes, moyens informatiques)	Les informations communiquées sont utiles, compréhensibles, précises et permettent l'exploitation de la situation.
	Participer à l'élaboration des plans de recollement	Plans d'exécution. Récapitulatifs des modifications apportées.	Les informations transmises correspondent à la réalité du chantier et permettent d'établir les plans de recollement.

Compétence C 5.2 : Echanger des informations

Il s'agit de dialoguer entre les interlocuteurs en utilisant des moyens de communication et un langage adaptés

Llm!4/			
Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U31	S'approprier des informations orales ou écrites.	Bureau d'études, réunion de chantier Fournisseurs, fabricants de matériels	L'appropriation des informations permet d'obtenir le résultat escompté.
	Rédiger ou modifier des documents, des schémas techniques et les transmettre.	Sur le chantier, en bureau d'études Plans d'exécutions, schémas d'installations Bordereau de commande, de livraison Fiches d'intervention, d'auto contrôle,	Les documents ou schémas sont exploitables et transmis à sa hiérarchie
	Dialoguer en utilisant un langage adapté	Sur le chantier, en bureau d'étude Une situation professionnelle avec son contexte (plans, schémas)	Le langage utilisé est approprié au contexte professionnel. Le dialogue est pertinent et respectueux

Compétence C 5.3 : Transmettre les consignes de fonctionnement à l'utilisateur

Il s'agit d'expliquer la procédure d'utilisation du système de manière concise et adaptée au client

Unité Etre capable de		Conditions	Critères d'évaluation			
U32	Transmettre des données techniques au client de manière orale ou écrite.	Sur le chantier individuel ou collectif Les moyens de communication (téléphone, informatique, documents techniques)	La qualité des données techniques est appropriée et comprise par le client. Les moyens de communication sont adaptés			
	Expliquer le fonctionnement de tout ou partie d'un système	Sur le chantier individuel ou collectif Bureau d'études, hiérarchie	L'explication transmise au client est claire et adaptée. Les données techniques transmises au bureau d'études ou à la hiérarchie sont exploitables.			
	Informer le client des obligations de maintenance de son installation	Sur le chantier individuel ou collectif Consignes de maintenance, notices d'utilisation	Les consignes de maintenance sont transmises au client.			

Compétence C 5.4 : Transmettre des savoirs

Il s'agit d'apporter des connaissances de savoirs faire et savoirs techniques à un jeune apprenant.

Unité	Etre capable de	Conditions	Critères d'évaluation			
U32	Diffuser des connaissances techniques sur un système énergétique élémentaire	Sur le chantier, ou chez un particulier. Plans, schémas, documentations techniques	Les connaissances transmises à l'apprenant sont claires, justes et appropriées.			
	Echanger des méthodes de travail sur le chantier	Sur le chantier Matériels, équipements, outillages	Les méthodes de travail sur le savoir-faire sont transmises fidèlement et apportent une plus value Les techniques d'installation de matériels sont clairement expliquées. L'explication du fonctionnement et de l'utilisation des nouveaux équipements et outillages est juste.			
	Impulser des méthodes liées à la préparation et l'organisation de tout ou partie d'un chantier simple.	Une situation de travail sur le chantier : - Réception de livraison, - Situation de distribution et d'approvisionnement, - ,	Les méthodes transmises sont justes, de qualité et intègrent la sécurité et les enjeux énergétiques et environnementaux.			

SAVOIRS ASSOCIÉS

DOMAINES	SAVOIRS	CONNAISSANCES CONNAISSANCES					
		S 0.1 - Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement					
		S 0.2 - Domaines d'action dans le cadre du développement durable					
		S 0.3 - Dimension économique					
	S 0 - Enjeux énergétiques et	S 0.4 - Energies utilisées					
	environnementaux	S 0.5 - Impact environnemental					
		S 0.6 - Fonctionnement thermique du bâti					
		S 0.7 - Réglementation thermique					
- 1 -		S 0.8 - Implications sur la production du bâti neuf					
CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL		S 0.9 - Implications sur les bâtiments existants					
PROFESSIONNEL	S 1 - Contexte administratif et juridique de l'acte de	S 1.1 - Intervenants					
		S 1.2 - Procédures administratives					
	construire.	S 1.3 - Qualifications, garanties et responsabilités					
		S 2.1 - Outils, normes de représentation, moyens de communication.					
	S 2 - Construction et	S 2.2 - Documents descriptifs					
	communication technique.	S 2.3 - Relevé d'un ouvrage et croquis coté.					
	technique.	S 2.4 - Expression technique orale					
		S 2.5 - Documents réglementaires					
		S 3.1 - Confort spatial.					
		S 3.2 - Confort thermique.					
- 2 -	S 3 - Confort de l'habitat.	S 3.3 - Confort acoustique.					
CONNAISSANCES		S 3.4 - Accessibilité du cadre bâti					
TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES		S 4.1 – Etude d'une installation					
	S 4 - Approche technique des	S 4.2 - Phénomènes physiques					
	ouvrages ou installations	S 4.3 - Phénomènes chimiques					
		S 4.4 - Electricité					

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel						
		S 5.1 - Principaux ouvrages du bâtiment				
		S 5.2 – Réseaux fluidiques				
		S 5.3 – Matériaux et composants des différents réseaux fluidiques				
	S 5 - Technologie des	S 5.4 – Energies renouvelables				
	installations	S 5.5 – Energie électrique, production et distribution				
		S 5.6 – Protections électriques				
		S 5.7 – Circuits électriques				
		S 5.8 – Composants des circuits électriques				
		S 6.1 - Principes généraux, prévention, connaissance des principaux risques				
	S 6 - Santé et sécurité au travail.	S 6.2 - Conduite à tenir en cas d'accident				
		S 6.3 - Manutentions manuelles et mécaniques, poste de travail				
- 3 -		S 6.4 - Protection du poste de travail et de l'environnement				
REALISATION DES		S 6.5 - Risques spécifiques				
OUVRAGES	S 7 - Techniques et procédés de mise en œuvre et de mise en	S 7.1 – Mise en œuvre				
		S 7.2 – Mise en service				
	service.	S 7.3 – Interventions				
		S 8.1 – Organisation du poste de travail				
		S 8.2 – Gestion des délais				
	S 8 - Gestion de travaux	S 8.3 – Gestion de la qualité.				
		S 8.4 – Gestion de l'environnement et des déchets				
		S 9.1 – Phénomènes physiques				
- 4 -	S 9 - Sciences appliquées	S 9.2 – Phénomènes Chimiques				
CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES	au domaine du génie climatique et sanitaire	S 9.3 – Électricité				
- 5 -						
CONNAISSANCES LINGUISTIQUES	S 10 - Anglais technique applique au domaine du génie climatique et sanitaire	S 10.1 – Anglais technique				

	CAPACITES COMPETENCES	SAVOIRS ASSOCIES	S 0 - Enjeux énergétiques et environnementaux	S 1 - Contexte administratif et juridique de l'acte de construire.	S 2 - Construction et communication technique.	S 3 - Confort de l'habitat.	S 4 - Approche technique des ouvrages ou installations	S 5 - Technologie des installations	S 6 - Santé et sécurité au travail.	S 7 - Techniques et procédés de mise en œuvre et de mise en	S 8 - Gestion de travaux	S 9 - Sciences appliquées au domaine du génie climatique et sanitaire	S 10 - Anglais technique applique au domaine du génie climatique et sanitaire
	<u> </u>	1 - Collecter et classer des informations	X	X	V	X					X	X	X
	ORME	2 - Décoder des documents		X	Х						X	Х	Х
	S'INFORMER C1	3 - Consigner des informations	Х		Х			X			X	Х	Х
		1 - Organiser son intervention	X	X	X			X			X		
	25 25	2 - Inventorier les matériels et matériaux	X					X					
	PREPARER	3 - Choisir l'outillage, les équipements d'intervention et de sécurité	Х					X			X	Х	
	PREP	4 - Vérifier les approvisionnements du chantier	Х					X					
	_	5 - Représenter graphiquement tout ou partie d'installation	Х		Х			X				X	
•		1 - Traiter les déchets et protéger l'environnement	X				X		X				
		2 - Organiser et sécuriser le poste de travail	Х				Х	X	X	X			
NCES	ខ	3 - Implanter, tracer, fixer les supports des réseaux fluidiques et équipements	X				X	X	Χ	Х			
	CUTER	4 – Mettre en œuvre les réseaux fluidiques aux équipements	Х				X	X	X	Х			
COMPETE	EXECUT	5 - Raccorder en énergie les équipements	X				X	X	X	X		Х	
ပ္ပ	ER -	6 - Vérifier la conformité du travail réalisé	X				X	X		X			
	REALISER	7 - Procéder aux opérations préalables à la mise en service	X				X	X	X	Х		X	
	Œ	8 - Procéder à la première mise en service régler les systèmes	Х				X	X	X	X		Х	
		9 - Remettre en état de fonctionnement, modifier tout ou partie d'un système	X				X	X	X	X		Х	
	ISER	1 - Etablir un bilan de performance de tout ou partie d'un système	X			X	X	X		Х		X	
	OPTIMISER C4	2 - Améliorer les performances d'un système	X			X	X	X		Х		X	
•	ន	1- Emettre et recevoir des informations	Х		Х			X		Х	X		X
	JUER (2- Echanger des informations	Х		Х			X		X	X		X
	COMMUNIQUER	3- Transmettre les consignes de fonctionnement du système au client	Х					X		Х	X		
	COI	4- Transmettre des savoirs	Х		X	X	X	X	X	Х	X	X	59

Domaine 1 : CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL

S 0

ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Dans toutes les interventions, sur des constructions neuves ou existantes, l'ensemble des acteurs est impliqué dans l'obtention des performances attendues aux plans réglementaire et contractuel dans les domaines du respect de l'environnement, de la réduction des besoins en énergie et du développement durable. Le secteur du bâtiment doit apporter une contribution essentielle à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du Plan Bâtiment issu du Grenelle de l'Environnement. Ce savoir doit être dispensé tout au long de la formation et intégré dans l'acquisition des connaissances et compétences professionnelles.

Connaissances (Notions, concepts) Limites de connaissances S 0.1 – Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement Engagements internationaux : Protocole de Kyoto – 1997 Sommet de Johannesbourg - 2002 INDIQUER les objectifs principaux des engagements et Orientations européennes : orientations relatifs à la lutte contre le réchauffement Livre blanc sur les énergies climatique, la diminution de la consommation d'énergie renouvelables - 1997 et la protection de l'environnement. Livre vert sur l'efficacité énergétique – 2006 Paquet Climat-énergie - 2009 Directives de l'Union européenne Orientations nationales: Plan climat – 2004 Loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique française - 2005 Plan climat – 2006 Plans d'action (Face sud, Soleil, Terre énergie, ...) Grenelle de l'environnement -2007 Loi Grenelle 1 - 2009 Loi Grenelle 2 – 2010 Réglementation thermique 2012

S 0.2 – Domaines d'action dans le cadre du développement durable

Efficacité énergétique — Bâtiment et lutte contre le réchauffement climatique — Urbanisme — Transports — Climat-énergie — Risques, santé et environnement — Réduction des déchets — CITER les principaux domaines d'action des orientations européennes et nationales

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU	GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel
Connaissances	Limites de connaissances
(Notions, concepts)	Emites de comidisances
S 0.3 – Dimension économique	
 S 0.3.1 – Postes de consommation d'énergie dans le bâtiment : Production des matériaux Transport des personnels Transport des matériels Transport des matériaux Travaux de construction Utilisation des locaux (chauffage, eau chaude sanitaire, rafraichissement, éclairage,) Travaux modificatifs Déconstruction Recyclage ou réemploi de matériaux et composants S 0.3.2 – Evolution du coût des énergies 	CITER les différents postes de consommation d'énergie COMPARER l'évolution du coût de plusieurs combustibles sur une décennie CITER des mesures d'aide et d'incitation dans le domaine des économies d'énergie
 S 0.3.3 – Aides financières et incitations diverses 	

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 0.4 – Energies utilisées	
S 0.4.1 – Energies renouvelables - Solaire thermique - Solaire photovoltaïque - Biomasse – bois combustible - Vent - Géothermie, S 0.4.2 – Energies fossiles - Pétrole - Charbon - Gaz , S 0.4.3 – Production d'énergie électrique - d'origine hydraulique, - d'origine solaire, - d'origine éolienne, - d'origine thermique, - d'origine nucléaire, S 0.4.4 – Transferts d'énergie : - à partir de l'air ambiant, - à partir du sol, - à partir des effluents - S 0.4.5 – Cogénération	CARACTERISER le mode et le lieu de production des différentes énergies

Connaissances					
(Notions, concepts)	Limites de connaissances				
(Notions, concepts)					
S 0.5 – Impact environnemental					
- Emissions de CO2					
Empreinte carboneBilan carbone	IDENTIFIER le type d'impact environnemental lié à une activité ou un choix constructif				
 Nuisances sonores Nuisances visuelles Qualité de l'air Qualité de l'eau Déchets et rejets 					
S 0.6 – Fonctionnement thermique du bâti					
 Répartition des déperditions thermiques Inertie thermique Apports gratuits Renouvellement d'air Apports en chauffage Besoins de rafraichissement Bâtiment basse consommation (BBC) Bâtiment à haute performance énergétique (HPE) Bâtiment à très haute performance énergétique (THPE) Bâtiment passif Bâtiment à énergie positive (BEPOS) 	SCHEMATISER les échanges thermiques du système bâtiment				
S 0.7 – Réglementation thermique					

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel Exigences de performance énergétique Apports liés à l'occupation Besoin bioclimatique conventionnel INDIQUER les points principaux de la réglementation Exigence de confort d'été thermique en viqueur Perméabilité à l'air Isolation thermique Apports d'énergie renouvelables Eclairage naturel Mesure de la consommation d'énergie Contrôle des performances énergétiques du bâtiment en service Règles de l'Art Grenelle Environnement (RAGE) Connaissances Limites de connaissances (Notions, concepts) S 0.8 - Implications sur la production du bâti neuf INDIQUER la contribution des intervenants de l'acte de S 0.8.1 - en conception :Objectif global en consommation construire dans la chaîne de responsabilités, notamment d'éneraie dans la phase de mise en œuvre Conception globale optimisée Conception collaborative Conception bio-climatique Garantie de performances Définition de dispositions constructives particulières S 0.8.2 – en réalisation : Interventions coordonnées Eco-construction Matériaux bio-sourcés Etanchéité à l'air Suivi de la mise en œuvre des dispositions constructives particulières Gestion du chantier S 0.8.3 - à la livraison :

Présentation des modalités de fonctionnement et d'utilisation

S 0.8.4 – à l'utilisation :

Mesure des consommations

S 0.9 – Implications sur les bâtiments existants

- S 0.9.1 Principaux concepts :
 - Diagnostic de performance énergétique
 - Approche globale
 - Solutions techniques d'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment
- S 0.9.2 Caractéristiques des ouvrages :
 - Eléments de remplacement
 - Suivi de la mise en œuvre des dispositions constructives particulières
 - Mesure des consommations

INDIQUER la contribution des intervenants de l'acte de construire dans la chaîne de responsabilités, notamment dans la phase de mise en œuvre

S 1

CONTEXTE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE L'ACTE DE CONSTRUIRE

La connaissance de l'entreprise et de ses partenaires dans l'acte de construire est indispensable pour appréhender efficacement les différentes phases d'une opération. Les modes de fonctionnement tant juridique, humain qu'économique sont aussi des notions importantes à posséder.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances							
S 1.1 Intervenants								
1.11 - Les differents partenaires de l'acte d	1.11 - Les différents partenaires de l'acte de construire							
Maître d'ouvrage (client)	IDENTIFIER les intervenants participant à l'acte de construire,							
Maître d'œuvre et bureaux d'études :	pour une opération donnée.							
conception, étude technique, géomètre	IDENTIFIER les relations fonctionnelles.							
Coordonnateur S.P.S., coordonnateur technique	DEFINIR leur rôle respectif et les limites d'intervention.							
Bureaux d'études techniques								
Economistes de la construction								
Entreprises								
Différents corps d'état								
Organismes spécialisés :								
- Organismes de normalisation								
 Organismes de contrôle et de qualification 								
- Organismes de prévention								
Concessionnaires de réseaux (eau, gaz, électricité)								
Services techniques municipaux, territoriaux, nationaux								

1.12 - Entreprises

Qualification, classification et certification des entreprises

Structures des entreprises

Personnel des entreprises

Responsabilité (entreprise générale et/ou entreprise pilote, entreprises co-traitantes ou sous-traitantes)

INDIQUER les principaux types d'entreprise.

DIFFERENCIER les principaux statuts juridiques des entreprises (s.a.r.l., etc....

CITER les principaux services (direction, comptabilité, études, méthodes, etc.) et PRECISER leurs fonctions.

SE SITUER dans l'organigramme de l'entreprise.

CITER le nom et la fonction d'organismes patronaux et salariés.

Principaux labels : haute qualité environnementale, ...

- ordre de service

- demande de candidature

- pièces écrites (CCAP, CCTP)

- acte d'engagement

- lettre de soumission

- documents graphiques

Dossier d'exécution de travaux

Documents de suivi de la réalisation

- interne à l'entreprise (bon de commande, rapports journaliers, ...)
- suivi général du chantier (compte rendu de réunion de chantier, situation de travaux, ...)

Démarches préalables à l'ouverture d'un chantier

CITER les démarches préalables dans le cadre d'une opération donnée

S 1.3 - Qualifications, garanties et responsabilités

Qualifications des personnels (conventions collectives).

Qualifications des entreprises.

Responsabilité de l'ouvrage jusqu'à la réception et au-delà

Garantie légale :

- garantie de parfait achèvement de travaux
- retenue de garantie
- garantie biennale, décennale
- responsabilité en garantie civile et pénale

Réception des travaux par le Maître d'Ouvrage

INDIQUER les qualifications des personnels.

PRECISER leurs fonctions.

CITER un organisme de qualification et / ou de certification d'une entreprise

FOURNIR une description simple des responsabilités de l'entreprise et des pénalités encourues.

CITER les intervenants participant à la réception des travaux. DEFINIR leur rôle respectif

S 2

CONSTRUCTION ET COMMUNICATION TECHNIQUE

Les techniques de représentation doivent permettre d'utiliser indifféremment suivant les opportunités et les situations professionnelles :

- les documents descriptifs et quantitatifs.
- le croquis à main levée,
- le dessin assisté par ordinateur,

- le dessiri assiste par ordinateur,			
Connaissances	Limites de connaissances		
(Notions, concepts)			
S 2.1 - Outils, normes de représentation, m	noyens de communication		
Conventions de représentation des ouvrages du bâtiment :	IDENTIFIER, TRADUIRE et EXPLOITER les conventions, les représentations, les symboles, les codes et		
- projection orthogonale.	le langage des différents dessins.		
- principes de représentation des vues.			
- coupes, sections.			
- échelles.			
- cotations.			
- perspectives,			
 géométrie descriptive (vraie grandeur, épure,) 			
- traits, écritures.			
Représentation à l'aide de moyens numériques :	IDENTIFIER les commandes et fonctions nécessaires à la consultation et l'édition de dessins numériques.		
 logiciels d'applications professionnelles et de bureautique (tableur, traitement 	REDIGER un texte dans un cadre professionnel utilisant les outils numériques		
de texte et applicatifs courants) - moyens de communication et de transmission de données numériques.	EXTRAIRE, CONSULTER, RECHERCHER, ENVOYER, RECEVOIR des informations		
- logiciels de DAO avec schématèques	REALISER tout ou partie d'un schéma de principe fluidique et /ou électrique utilisant l'outil numérique		

S 2.2 - Documents descriptifs

Dossier de définition des ouvrages

- plan de situation, de masse
- coupe
- façade
- intégration au site
- représentation en 3 dimensions
- pièces écrites
 - cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
 - bordereaux quantitatifs et estimatifs
 - PPSPS

Plans d'exécution et schémas de principe des installations climatiques et sanitaire :

détails, coupes, vues 3D, schémas de principe

A partir d'un contexte professionnel précisé :

RECONNAÎTRE un type de plan

CITER les fonctions des différents documents

EXTRAIRE les informations et les renseignements techniques nécessaires à la réalisation d'une installation.

A partir d'un contexte professionnel précisé :

CHOISIR le plan approprié à l'information recherchée.

EXTRAIRE les informations utiles à l'exécution d'une installation

IDENTIFIER les documents et leurs principales fonctions.

LIRE et EXTRAIRE l'information utile à la réalisation de l'installation

Documents d'organisation et de planification

- organigramme,
- planning de chantier.

A partir d'un contexte professionnel précisé :

EXTRAIRE les informations utiles à l'exécution d'une installation

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel S 2.3 - Relevé d'ouvrage et/ou d'installation et croquis coté. Représentation à l'aide de moyens manuels EXTRAIRE et REPRESENTER tout ou partie d'installation et de tout ou partie d'un ouvrage et/ou d'une ou d'ouvrage à main levée installation: - établir un relevé en plan coté 2D - tracer à main levée un croquis en perspective isométrique 3D - établir à main levé un schéma de principe de tout ou partie d'une installation S 2.4 - Expression technique orale Messages, comptes rendus de chantier, A partir d'un contexte professionnel de chantier : signalements divers. CHOISIR le moyen de communication adapté à l'interlocuteur et / ou à la situation COMMUNIQUER avec un interlocuteur (intervenant, client, ...) S 2.5 – Documents réglementaires Documents Techniques Unifiés (DTU) A partir d'un besoin lié à un contexte professionnel : EXTRAIRE et EXPLOITER l'information recherchée. Normes en vigueur Avis technique

Classification des matériaux, labels

(RAGE)

Règles de l'art Grenelle de l'environnement

Domaine 2 : CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES

S 3

CONFORT DE L'HABITAT

Il s'agit de mettre en évidence les dispositions constructives retenues pour la prise en compte du confort dans l'habitat.

Connaissances	Limites de connaissances
(Notions, concepts)	

S 3.1 - CONFORT SPATIAL

Dans le cadre de la construction d'un bâtiment, il s'agit d'expliciter les liens entre la conception architecturale et les solutions techniques envisagées.

- Conception d'un bâtiment :
 - > aspect architectural
 - > adaptation au site
 - > réglementation thermique
 - > aires fonctionnelles
 - > unités de passage
 - > contraintes techniques et dispositions
 - > aménagements et qualité de l'air intérieur

IDENTIFIER et NOMMER les différentes pièces d'un bâtiment.

RECONNAÎTRE l'implantation des équipements techniques et des réseaux en harmonie avec l'architecture des bâtiments.

LOCALISER un élément d'une construction.

S 3.2 - CONFORT THERMIQUE

Dans le cadre de la réglementation thermique en vigueur, il s'agit de caractériser les différents modes de transmission de chaleur

- Echanges thermiques :> Convection.> Conduction.> Rayonnement.	DECRIRE les principales caractéristiques et unités représentatives des échanges thermiques à partir de situations professionnelles. CARACTERISER un émetteur de chaleur en fonction de son mode de transmission thermique et de la nature du local (habitat, atelier, usine).
 Conductivité thermique et résistance thermique : des matériaux homogènes, des matériaux hétérogènes. 	RECHERCHER dans un document les coefficients de conductivité et de résistance thermique des matériaux.
- Résistance thermique d'une paroi verticale ou horizontale.	DETERMINER et (ou) RECHERCHER le coefficient de transmission thermique d'une paroi simple ou composée.
- Renouvellement d'air.	EXPLICITER les principes de renouvellement d'air (naturel ou mécanique) EXPLIQUER le principe de fonctionnement d'une V.M.C auto réglable ou hygro-réglable (simple ou double flux).
- Classification des isolants.	DIFFERENCIER et CLASSIFIER les isolants en fonction de leurs caractéristiques thermiques et de leurs destinations de pose (mur, plafond,). JUSTIFIER la position d'un pare-vapeur d'isolant.

Connaissances

(Notions, concepts)

Limites de connaissances

S 3.3 - CONFORT ACOUSTIQUE

On se place dans le cadre de la réglementation acoustique en vigueur.

- Notions élémentaires en acoustique :
 - > fréquence.
 - > propagation d'un son.
 - > sensation auditive.
 - > décibel et dB(A).
 - > bruits aériens, d'équipements, d'impact.

A partir d'une situation professionnelle JUSTIFIER qualitativement une solution technique simple permettant d'atténuer la propagation des sons.

DETECTER et ANALYSER l'origine d'un bruit.

S 3.4 - ACCESSIBILITE DU CADRE BATI

On se place dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Accessibilité du cadre bâti pour les personnes en situation de handicap

- Les différents types de handicaps
- Réalisation d'un bâtiment :
 - > réglementation sur l'accessibilité du cadre bâti pour les personnes handicapées
 - > caractéristiques des aménagements et équipements

DISTINGUER les différents types de handicaps.

JUSTIFIER le principe de dimensionnement et d'implantation des ouvrages et équipements permettant l'accessibilité.

S 4

APPROCHE TECHNIQUE DES OUVRAGES OU INSTALLATIONS

L'étude des installations permet de comprendre leur fonctionnement et d'appréhender les phénomènes mis en jeu.

Connaissances	Limites de connaissances
(Notions, concepts)	
	tallation simple intégrant les exigences des règlementations hydraulique, thermique, aéraulique ou climatique).
- Installations climatiques et sanitaires	IDENTIFIER les composants d'un système. ÉNONCER la fonction des composants JUSTIFIER leur utilisation.
- Composants d'une installation climatique et sanitaire simple.	A partir d'une situation professionnelle, DÉTERMINER (avec ou sans moyens informatiques): - un débit (base, probable), - une vitesse, - un point de fonctionnement et son évolution, - une capacité de production d'eau chaude sanitaire adaptée aux besoins (exemple : stockage par accumulation), CHOISIR (avec ou sans moyen informatique): - un diamètre de canalisation ou de gaine, - une pompe, un ventilateur, un émetteur de chaleur, une chaudière, - un réglage approprié, - une robinetterie, une vanne, une grille de ventilation, - un isolant,
- Notions d'automatisme et régulation :	
- boucle de régulation	73

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU	GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel
- régulateurs, programmateurs,	IDENTIFIER une boucle de régulation.
- G.T.C. et G.T.B.	JUSTIFIER qualitativement des régulateurs et des
	programmateurs.
	DÉTERMINER les paramètres d'un régulateur simple
Les évolutions de l'air :	IDENTIFIER et EXPLIQUER les conditions de
- Chauffage,	condensation dans une installation.
- Ondunage,	condensation dans une installation.
- Refroidissement,	UTILISER le diagramme de l'air humide.
- humidification	
	DETERMINER les différentes évolutions élémentaires de l'air.
	EXPLIQUER le fonctionnement d'un circuit frigorifique à
	compression d'une installation climatique simple (PAC,
	chauffe eau thermodynamique,)
S 4. 3 – PHÉNOMÈNES CHIMIQUES	
Il s'agit de mettre en évidence les phénomèr installation.	nes chimiques afin de les appliquer à un système ou une
- Analyse de combustion	ANALYSER les différents types de combustion : neutre,
•	réductrice, oxydante. (diagramme d'Oswald)
	IDENTIFIER les risques liés à une mauvaise combustion
	·
	COMPARER les pouvoirs calorifiques (PCI, PCS).
	DÉTERMINER et JUSTIFIER un rendement de combustion.
- Rendement de combustion	ANALYSER les performances de l'ensemble brûleur –
	générateur
- Appareils de traitement d'eau :	IDENTIFIER les risques pour les installations.
- adoucisseurs,	EXPLIQUER le principe de fonctionnement d'un système
	de traitement d'eau
- filtres UV,	CONTRÔLER les caractéristiques (pH, TH,TA,TAC)
- osmoseurs.	OONTROLER ies caracteristiques (pri, 111,174,1740)
Fluide:	
- Caloporteur sur les installations thermiques,	ANALYSER les caractéristiques du fluide caloporteur
solaires, de climatisation (eau glacée).	utilisé,
columbo, ao ominatioation (oda glacco).	

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel

JUSTIFIER l'utilisation d'adjuvants au fluide caloporteur

Connaissances	Limites de connaissances
(Notions, concepts)	
S 4.4 – ÉLECTRICITÉ	
Il s'agit de mettre en évidence les phénomène installation.	es électriques afin de les appliquer à un système ou une
Courant continu,	DIFFERENCIER les courants
Courant alternatif monophasé, triphasé	MAITRISER l'utilisation des appareils de mesure
Grandeurs physiques :	JUSTIFIER le choix d'un appareil de mesure adapté.
- Tension	DETERMINER une grandeur physique (I, U, R, P, η).
 Intensité Résistance Puissance Facteur de puissance. 	ENONCER les effets du courant électrique sur le corps humain.

S 5

TECHNOLOGIE DES CONSTRUCTIONS ET DES INSTALLATIONS

La connaissance des matériaux de construction et des techniques des installations doit être maîtrisée, en respectant la réglementation thermique en vigueur. Cette maîtrise doit satisfaire aux exigences de la construction durable.

Connaissances	Limites de connaissances
(Notions, concepts)	

S 5.1 – PRINCIPAUX OUVRAGES DU BATIMENT

Il s'agit d'identifier la fonction et la localisation des ouvrages constitutifs des bâtiments.

- Structure (fondations, murs, poteaux, poutres, planchers, charpentes...)
- Enveloppe (murs rideaux, bardages, gardecorps et allèges, terrasses et toitures, menuiseries et fermetures...)
- Finitions (revêtements sols et murs, revêtements intérieurs et extérieurs...)

REPERER sur site ou sur plan les principaux ouvrages d'une construction.

EXPLIQUER la ou les fonctions de chacun de ces ouvrages.

RECHERCHER ou DONNER la constitution de ces ouvrages.

S 5.2 – LES RESEAUX FLUIDIQUES

Il s'agit d'identifier les caractéristiques des différents réseaux.

Réseaux:

- sanitaires : eau froide, eau chaude et eaux usées
- eaux pluviales et systèmes de récupération
- eau glacée
- frigorifiques (split système, PAC individuelle)
- thermiques et aérauliques
- distribution d'énergie (gaz, fioul...)
- divers (incendie, air comprimé, fluides médicaux...)

REPERER les réseaux sur plan et/ou sur site.

IDENTIFIER le sens de circulation des fluides.

NOMMER les composants et REPERER leur positionnement sur un plan.

RECENSER dans la réglementation les consignes de sécurité applicables aux divers réseaux.

Connaissances	Limites de connaissances
(Notions, concepts)	
S 5.3 – MATERIAUX ET COMPOSANTS DES DI Il s'agit d'identifier la composition et les caractéris	FFERENTS RESEAUX FLUIDIQUES tiques des matériaux et des composants des réseaux.
Equipements :	REPERER des matériels sur site ou sur plan et DEFINIR leur rôle.
appareils sanitaires et leurs équipementsrobinetteries	DECODER la plaque signalétique d'un appareil et UTILISER les caractéristiques relevées pour des
- traitement des eaux	actions de contrôle ou de réglage.
- régulation	DECODER et EXPLOITER la documentation technique d'un constructeur.
- production d'ECS	DECRIRE le principe de fonctionnement des composants
 production de chaleur (générateurs, brûleurs, panneaux solaires, cogénération, chauffage géothermique, systèmes de récupération,) 	 (associés à une installation). CITER et EXPLOITER les caractéristiques techniques des équipements pour des actions de maintenance et de réglage.
- PAC, climatiseurs,	
- Emetteurs,	VERIFIER la conformité à la normalisation et à la réglementation des matériels.
Composants des réseaux :	REPERER sur plan ou sur site les matériels et matériaux installés et DESIGNER leur fonction.
 Canalisations (acier, cuivre, fonte, PVC, Inox, matériaux de synthèse, multicouche,) 	DECODER la plaque signalétique d'un appareil et
- Conduits de fumées et de ventilation	UTILISER les caractéristiques relevées pour des actions de contrôle et de réglage.
- Organes de dilatation	DECRIRE le principe de fonctionnement des composants
- Isolants thermique et phonique	(associés à une installation).
- Organes d'équilibrage	CITER et EXPLOITER les caractéristiques techniques des composants pour des actions de maintenance ou
- Organes de sécurité	de réglage.
- Pompes, ventilateurs	RECHERCHER et EXPLOITER la réglementation et la
- Robinetteries et accessoires	normalisation en vigueur pour la réalisation des installations (canalisations de gaz, conduits de
	fumée,)
Energies et leurs modes de stockage : - Solaire thermique, géothermie, fioul, gaz, charbon, bois-énergie, électricité,	RECHERCHER et EXPLOITER la réglementation spécifique au stockage d'énergie.

S 5.4 - LES ENERGIES RENOUVELABLES

Il s'agit de caractériser les énergies dites renouvelables et les installations les utilisant.

Solaire thermique:

Rayonnement solaire

Principes solaire actif et solaire passif

Capteurs:

- Les différents types de capteurs plans : vitrés, non vitrés, sous vide...
- Techniques d'installation, intégration, aspect technique et architectural (orientation, inclinaison, zone d'ombre)

Systèmes:

- Chauffe-eau solaire individuel,
- Chauffe-eau solaire combiné (ECS, chauffage.)
- Appoint et couplage solaire

Géothermie basse température:

Capteurs:

- Les différents types de capteurs : verticaux, horizontaux (eau, fluides frigorigènes)
- Techniques de pose

Système pompe à chaleur :

 systèmes eau-eau, air-air, air-eau, détente directe

Biomasse:

- Chaudières (pellets, copeaux, granulés, bûches, paille, biogaz, sous produits agricoles ...)
- Poêles

Puits canadien :

Les qualifications

- Qualisol,
- Qualibat
- QualiPAC
- QualiBois

· ...,

ENONCER les notions de base du rayonnement solaire

EXPLIQUER le principe de fonctionnement d'une installation solaire

JUSTIFIER le choix d'un type de capteur

JUSTIFIER la pose du capteur dans son environnement

IDENTIFIER l'ensemble des composants et expliquer le principe de fonctionnement de chacun d'eux.

INDIQUER les modes d'actions sur la régulation

ENONCER les notions de base et expliquer le principe de fonctionnement d'une installation géothermique.

IDENTIFIER les différents composants

EXPLIQUER le principe de fonctionnement et caractériser les différents types.

INDIQUER les critères de choix d'un type d'installation

EXPLIQUER le principe de fonctionnement et caractériser les différents types.

INDIQUER les critères de choix d'un type d'installation

EXPLIQUER le principe de fonctionnement

ENONCER les conditions d'adhésion

Connaissances	Limites de connaissances
(Notions, concepts)	
S 5.5 – L'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUCTION	N ET DISTRIBUTION
Il s'agit de localiser et d'exploiter les différents électrique.	s éléments de production et de distribution de l'énergie
NOTIONS ELEMENTAIRES :	
-Production,	
centrale thermique centrale hydroélectrique système éolien	CITER les différents types de centrales de production
système photovoltaïque - Distribution	IDENTIFIER sur un schéma de réseau de transport et distribution, les domaines (niveaux) de tension
- Réseaux : THT, HT, BT, TBT	DONNER la fonction d'un transformateur
- Transformateur	JUSTIFIER le rôle de la mise à la terre
- Mise à la terre	

Connaissances	Limites de connaissances
(Notions, concepts)	
S 5.6 – LES PROTECTIONS ELECTRIQUES	
Il s'agit de distinguer les différents systèmes a climatiques et sanitaires.	assurant la protection des personnes et des installations
PROTECTION DES PERSONNES	
- disjoncteur différentiel	EXPLIQUER le principe de fonctionnement du disjoncteur différentiel à partir d'un schéma.
	JUSTIFIER son positionnement sur un schéma.
- prise de terre et liaisons équipotentielles des équipements et réseaux sanitaires et thermiques	JUSTIFIER le rôle d'une liaison équipotentielle
PROTECTION DES INSTALLATIONS	DISTINGUER les surcharges et courts-circuits
Appareils de protection :	IDENTIFIER et PRECISER les causes de dysfonctionnement
- fusibles	dysionetionicine
- disjoncteur magnétothermique	JUSTIFIER sur schéma ou installation les différentes protections utilisées
- relais thermique	DEFINIR le type et le calibre d'une protection (fusible,
- disjoncteur moteur	relais thermique) et différencier les niveaux de protection
La sélectivité des appareils de protection	DEFINIR une valeur de réglage d'un relais thermique
S 5.7 – LES CIRCUITS ELECTRIQUES	
Il s'agit de distinguer les différents types de circuits sur des installations climatiques et sanitaires.	
- Les circuits électriques du bâtiment :	A partir d'un schéma, d'un logiciel et/ou d'une installation :
-circuit éclairage	IDENTIFIER et EXPLICITER un circuit éclairage et un
-circuit prises de courant	circuit de prises de courant

In a agit as aloungust too amorotics types as one	and car acc metamations commandace of carmaneer
- Les circuits électriques du bâtiment :	A partir d'un schéma, d'un logiciel et/ou d'une installation :
-circuit éclairage	IDENTIFIER et EXPLICITER un circuit éclairage et un
-circuit prises de courant	circuit de prises de courant
-tableau de distribution	
- Les circuits électriques des installations sanitaires, thermiques et climatiques	DECODER un schéma de commande et de puissance
- circuit de commande	ANALYSER le fonctionnement d'une installation ou d'un
- circuit de puissance	appareil
	JUSTIFIER l'emploi :
	 d'un dispositif de sécurité d'une régulation spécifique à un système d'un automate programmable simple.

Connaissances	Limites de connaissances
(Notions, concepts)	
S 5.8 – LES COMPOSANTS DES CIRCUITS ELE	CTRIQUES
Il s'agit de préciser leurs fonctions, leurs limites d'	utilisation et de les justifier.
- L'appareillage des circuits électriques (sectionneur, relais, contacteur interrupteur, prise) assurant les fonctions de : sectionnement, commande, commutation avec raccordement et de sécurité.	IDENTIFIER un appareil et EXPLIQUER sa fonction RECHERCHER dans une documentation technique leurs caractéristiques principales (dimensions, raccordement, indice de protection JUSTIFIER un choix.
- Les récepteurs usuels (moteurs asynchrones mono et triphasés, résistances chauffantes, robinets à commande électrique, systèmes d'éclairage)	IDENTIFIER un récepteur et EXPLIQUER son fonctionnement. DECODER la plaque signalétique d'un moteur ou d'un appareil
- Les conducteurs et canalisations électriques (section, nature, isolant, couleurs conventionnelles,)	INTERPRETER la désignation normalisée d'un câble électrique. CHOISIR les conducteurs et les canalisations d'un circuit électrique du bâtiment (éclairage, prise de courant)

Domaine 3: REALISATION DES SYSTEMES ou INTERVENTIONS

S 6

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La connaissance des obligations réglementaires et des recommandations en matière de prévention est nécessaire pour permettre la protection des intervenants et des tiers.

Connaissances	Limites de connaissances
(Notions, concepts)	
S 6.1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX, PREVENTION, CON	NAISSANCE DES PRINCIPAUX RISQUES
LES ACTEURS DE LA PREVENTION Acteurs dans l'entreprise : le chef d'entreprise, ses représentants, le CHSCT Acteurs externes : OPPBTP, CARSAT, Inspection	ÉNONCER les missions générales de ces acteurs, repérer l'interlocuteur adapté à un problème de sécurité
et médecine du travail, coordonnateur de sécurité RÉGLEMENTATION	
Lois, décrets et réglementation en vigueur Plan de prévention, PPSPS	REPERER le plan organisant la sécurité d'un chantier et les dispositions liées à son poste de travail
RISQUES D'ACCIDENT Les risques liés au poste de travail	IDENTIFIER les principaux risques liés à son poste de travail et aux activités du chantier.
Les risques liés à la co-activité du chantier RISQUES D'ATTEINTES À LA SANTÉ Les principales maladies professionnelles reconnues dans le BTP (amiante, bruit, TMS, allergies,	ASSOCIER à chaque risque :
lombalgies,)	 les équipements de protection collectifs et individuels adaptés les consignes et autorisations en vigueur.
HYGIÈNE Réglementation hygiène sur les chantiers	IDENTIFIER les principales nuisances de son poste de travail responsables d'atteintes à la santé.
	ASSOCIER à chaque nuisance :
	- les équipements de protection collectifs et individuels
	adaptés.
	- les consignes et autorisations en vigueur.
	REPERER les installations mises à disposition sur le

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel	
	chantier (vestiaires, sanitaires, réfectoire, douches,)

Limites de connaissances		
NAISSANCE DES PRINCIPAUX RISQUES (suite)		
IDENTIFIER les équipements de protection adaptés à une tâche réalisée en hauteur (échafaudage, garde-corps, nacelles,)		
SIGNALER les situations non protégées ou les équipements inadaptés.		
REPERER les risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées,)		
SIGNALER les situations de voisinage avec la tension.		
(formation et certification à l'habilitation électrique: BR)		
REPERER les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes).		
LISTER les consignes d'utilisation et utiliser les équipements de protection adaptés.		
CHOISIR et VERIFIER les élingues et apparaux adaptés au levage.		
IDENTIFIER les ancrages et équilibrer la charge.		
UTILISER les gestes de guidage conventionnels.		
CHOISIR et VERIFIER la machine adaptée à sa tâche.		
SIGNALER les éléments défectueux.		
S 6.2 - CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT		
*Programme de formation Sauveteur Secouriste du Travail		
S, POSTE DE TRAVAIL		
Programme de formation Prévention des Risques liés à l'Activité		
Physique.		

*Les formations SST et PRAP donnent lieu à une attestation de formation reconnue dans les entreprises.

Connaissances	Limites de connaissances				
(Notions, concepts)					
S 6.4 - PROTECTION DU POSTE DE TRAVAIL E	ET DE SON ENVIRONNEMENT				
Protection, signalisation	VERIFIER les éléments de protection de son poste de travail				
	REPERER la signalisation de sécurité du chantier (port du casque, circulation, extincteurs)				
Évacuation des déchets : tri, stocks, élimination sur place et évacuation Nettoyage et remise en état des lieux	REPERER les circuits d'élimination des déchets sur le chantier				
Nuisances sonores et fumées	CONTROLER l'élimination des fluides				
	IDENTIFIER les horaires de tolérance en fonction du voisinage				
S 6.5 - RISQUES SPÉCIFIQUES					
Reconnaissance des ouvrages existants	REPERER les ouvrages existants et leurs protections				
Ouvrages aériens, enterrés et de surface Appareils de détection	UTILISER un appareil de détection				
Blindages des tranchées	IDENTIFIER les profondeurs et largeurs de tranchées				
Lois, décrets et recommandations en vigueur	nécessitant un blindage				
Protection du chantier Protection du chantier (balisage, signalisation, blindage) Protection des usagers de la route et des riverains	PARTICIPER à la protection du chantier VERIFIER la protection du chantier lors des déplacements.				

S 7

TECHNIQUES ET PROCEDES DE MISE EN ŒUVRE ET DE MISE EN SERVICE

La réalisation des ouvrages et des interventions suppose de mobiliser des connaissances sur les techniques et procédés employés à chaque étape.

Connaissances	Limites de connaissances
(Notions, concepts)	
S 7.1 – MISE EN ŒUVRE	
Techniques de fixation : Fixations.(chevillage, scellement, accrochage) Support (matériels, matériaux)	JUSTIFIER une fixation en fonction des contraintes mécaniques du matériel et des matériaux. IDENTIFIER des contraintes et JUSTIFIER les sections utilisées pour des supports en utilisant la documentation technique.
Percement (manuels, électriques)	IDENTIFIER les matériaux et CHOISIR l'outillage adapté. IDENTIFIER les caractéristiques des éléments traversés à préserver DEFINIR la faisabilité en fonction des contraintes (ferraillage, réseaux encastrés) DEFINIR l'emplacement en fonction des contraintes de l'élément du parcours
Façonnage et assemblage des tuyauteries : - Cuivre, acier, matériau de synthèse à chaud et à froid - fonte - acier inoxydable - Multicouches	RECENSER, CHOISIR et JUSTIFIER le matériel nécessaire à la réalisation JUSTIFIER le choix d'une technique de mise en œuvre.
Raccordement de tout ou partie d'une installation : - Fluidique - Electrique	JUSTIFIER un choix de tracé en respectant les règles de pose (purge et vidange) CHOISIR et JUSTIFIER un mode de raccordement en tenant compte des contraintes : - de sécurité

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel									
	de fonctionnementde maintenancede remplacement								
Isolation des conduites	DECRIRE et JUSTIFIER les techniques de mise en œuvre								

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances							
S 7.2 – MISE EN SERVICE								
Rinçage, remplissage, purge et contrôle : - d'étanchéité	LISTER le matériel nécessaire							
- de débit	DEFINIR une procédure pour chaque action							
- de pression	PROPOSER une solution technique aux problèmes rencontrés							
Mise sous tension, essais du fonctionnement de l'installation	ENUMERER les consignes de mise sous tension							
Thistallation	LISTER les paramètres à contrôler							
	EXPLIQUER l'utilisation des appareils de mesure							
Préréglages	IDENTIFIER les préréglages à effectuer pour permettre le fonctionnement de l'installation							
	CHOISIR des valeurs de préréglages d'après :							
	- les notices techniques							
	le cahier des chargesdes consignes orales ou écrites							
Réglage	LISTER les paramètres de réglage pour un appareil							
	EXPLIQUER l'utilisation des appareils de mesure							
S 7.3 - INTERVENTIONS								
Vérification du bon fonctionnement de l'installation	IDENTIFIER les consignes de fonctionnement de l'installation							
	CONTROLER le fonctionnement des dispositifs de régulation et de sécurité							
	COMPARER ET COMMENTER les résultats obtenus							
Dépannage suite à un dysfonctionnement sur un réseau	DECRIRE et JUSTIFIER une méthode de recherche de panne							
	CHOISIR le matériel de dépannage adapté et EXPLIQUER son utilisation							
	LISTER les consignes de sécurité							
Remplacement d'un appareil	DECRIRE et JUSTIFIER une méthode d'intervention							
	ENUMERER les consignes de sécurité							

S8

GESTION DES TRAVAUX

La notion de coût unitaire et la connaissance des obligations administratives des intervenants en fin de travaux sont utiles pour le bilan d'une opération.

Connaissanass	Limitos de conneisseros
Connaissances	Limites de connaissances
(Notions, concepts)	
S 8.1 – ORGANISATION DU POSTE DE TRAVAIL	
- Notion d'organisation et de prévention des risques professionnels	JUSTIFIER l'organisation du poste de travail en fonction des contraintes techniques et de sécurité.
S 8.2 - GESTION DES DELAIS	
- Les plannings d'exécution des travaux	DECODER et INTERPRETER un planning de chantier.
S 8.3 – GESTION DE LA QUALITE	
- Concept de gestion de la qualité.	LISTER les contrôles à effectuer en cours et en fin de fabrication
	et/ou de pose pour garantir la qualité du produit.
- Responsabilisation à la qualité.	IDENTIFIER dans la chaîne des causes les éléments à l'origine d'un sinistre.
	a an annous.
- Notion d'indicateur de qualité.	PROPOSER des solutions pouvant contribuer à la qualité.
- Notion d'auto-contrôle.	IDENTIFIER et UTILISER :
- Critères d'appréciation (qualitatif, quantitatif).	
- Critères d'appréciation d'efficacité énergétique et de construction durable au regard des Règles de l'art du Grenelle de l'environnement (RAGE)	les outils internes de la qualité,les fiches qualités.
2.555 do Formanionion (Forto)	
 Protection des abords et de l'existant. Évacuation des déchets : tri, stocks, évacuation Nettoyage et remise en état des lieux Réduction des déchets Valorisation des déchets 	IDENTIFIER les dispositifs de protection en fonction des risques REPERER les circuits d'élimination des déchets du chantier et des fluides (antigel, produits de traitement des eaux)

Domaine 4: CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

SCIENCES APPLIQUÉES AU DOMAINE DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE

Les connaissances scientifiques développées ci-dessous seront exploitées en lien avec un contexte professionnel et dispensées par un professeur de sciences physiques. L'expérimentation et les maquettes didactiques seront privilégiées pour aborder ces concepts théoriques.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 9.1 – PHÉNOMÈNES PHYSIQUES	
Il s'agit de mettre en évidence les phénomène installation.	es physiques afin de les appliquer à un système ou une
Mécanique des solides : 1 – Statique Modélisation des actions Conditions d'équilibre	IDENTIFIER et EXPLIQUER les actions sur un appareil
Conditions d'équilibre 2 - Cinématique : Translation, Rotation	IDENTIFIER et EXPLIQUER les mouvements possibles des pièces d'un appareil.
3 - <u>Résistance des matériaux</u> : Traction, compression, flexion, flambage.	IDENTIFIER les contraintes et JUSTIFIER les choix retenus.
4 - <u>Dilatation des solides</u> Linéique, surfacique, volumique	IDENTIFIER les contraintes et REMÉDIER aux phénomènes.
Mécanique des fluides :	UTILISER les unités du système légal (S.I).
Notions de base Masse et poids volumique, densité, viscosité Conversion d'unités.	MESURER les différents types de pression (statique, dynamique, relative, absolue et atmosphérique). EXPLIQUER les variations de pression dans un appareil ou une installation.
2 - Statique des fluides	IDENTIFIER:
Notions de pression Loi fondamentale de l'hydrostatique	- un écoulement gravitaire- un écoulement forcé (liquide ou gaz).
3 - <u>Dynamique des fluides</u>	DIFFÉRENCIER un régime turbulent et laminaire
Notions de débits, de vitesse et de pertes de charge.	DETERMINER un débit
L'énergie cinétique. Écoulements gravitaires. Écoulements forcés (laminaire – turbulent) 4 – <u>Dilatation des fluides</u>	EXPLICITER des solutions améliorant les écoulements. IDENTIFIER les caractéristiques des appareils pour des actions de réglage.
<u> </u>	

Loi des gaz parfaits	COMPENSER les phénomènes indésirables								
Connaissances	Limites de connaissances								
(Notions, concepts)									
S 9.2 – PHÉNOMÈNES PHYSIQUES (suite)									
Il s'agit de mettre en évidence les phénomè installation.	nes physiques afin de les appliquer à un système ou une								
Chaleur et Thermodynamique :									
Notions de base :									
Énergie et puissance	UTILISER les unités du système légal (S.I).								
Loi fondamentale de la chaleur	DÉTERMINER la puissance d'un appareil.								
Changements d'état	DIFFERENCIER chaleur sensible et latente.								
Diagrammes									
S 9. 3 – PHÉNOMÈNES CHIMIQUES									
	nes chimiques afin de les appliquer à un système ou une								
Combustion									
- Principe de base	ÉNONCER le principe de base								
- Équations fondamentales de la combustion	DETERMINER les différents composants								
- Pouvoirs calorifiques	DETERMINER le rendement de combustion								
<u>Traitements des eaux</u>									
- Principes et caractéristiques de base	APPRÉHENDER le cycle de l'eau								
- Qualité de l'eau (potabilité, agressivité)	MESURER et COMPARER les différentes caractéristiques								

(pH, TH, TA, TAC)

Connaissances	Limites de connaissances
(Notions, concepts)	
S 9.4 – ÉLECTRICITÉ Il s'agit de mettre en évidence les phénomène installation.	es électriques afin de les appliquer à un système ou une
Courant continu, Courant alternatif monophasé, triphasé Grandeurs physiques : - Tension - Intensité - Résistance - Energie électrique - Puissance - Facteur de puissance - Rendements.	DIFFERENCIER les courants MAITRISER l'utilisation des appareils de mesure JUSTIFIER le choix d'un appareil de mesure adapté. DETERMINER une grandeur physique (I, U, R, E, P, η). ENONCER les effets du courant électrique sur le corps humain.

Domaine 5: CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

\$10 ANGLAIS TECHNIQUE APPLIQUE AU DOMAINE DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE

Les connaissances d'anglais technique ci-dessous seront exploitées en lien avec un contexte professionnel et dispensées par un professeur d'anglais et/ou un professeur du domaine professionnel maîtrisant la langue.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 10.1 – ANGLAIS TECHNIQUE	
Connaissances d'anglais techniques :	
La fonction des principaux composants de tout ou partie d'une installation climatique et sanitaire simple.	IDENTIFIER et DONNER oralement les principales fonctions
La lecture d'une notice technique simple,	RESCENCER et PRESENTER oralement les principales données de la notice technique
Le fonctionnement d'une installation simple de type individuel à partir d'un schéma de principe	EXPLIQUER oralement le principe de fonctionnement

UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

UNITES PROFESSIONNELS (U10, U20, U31, U32)

La définition du contenu des unités professionnelles du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

UNITÉ U 10	ÉPREUVE E 1 : Étude et préparation d'une réalisation
------------	--

	SAVOIRS ASSOCIES	S0	S1	S2	S3	S4	S 5	S6	S7	S8	S9	S10
	CAPACITÉS											
C1.2	Décoder des documents											
C2.1	Organiser son intervention											
C2.2	Inventorier les matériels et matériaux											
C2.3	Choisir l'outillage, les équipements d'intervention et de sécurité											
C2.4	Vérifier les approvisionnements du chantier											
C2.5	Représenter graphiquement tout ou partie d'installation											

	UNITÉ U 20		ÉPRI	EUVE	E2: R	éalisa	tion –	mise	en œ	uvre		
	SAVOIRS ASSOCIES	S0	S1	S2	S3	S4	S 5	S6	S7	S8	S9	S10
	CAPACITÉS											
C3.1	Traiter les déchets et protéger l'environnement											
C3.2	Organiser et sécuriser le poste de travail											
C3.3	Implanter, tracer, fixer les supports des réseaux fluidiques et équipements											
C3.4	Mettre en œuvre les réseaux fluidiques aux équipements											
C3.6	Vérifier la conformité du travail réalisé											

ÉPREUVE E3 : Mise en service, réglage et communication

	UNITÉ U 31 SOUS ÉPREUVE E31 : Présentation d'un rapport d'activités											
	SAVOIRS ASSOCIES	S0	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10
	CAPACITÉS											
C1.3	Consigner des informations											
C5.1	Emettre et recevoir des informations											
C5.2	Echanger des informations											

	UNITÉ U 32 SOUS É	ÉPREU	VE E	32 : M	lise er	servi	ce, co	ntrôle	e et o _l	ptimis	ation	
	SAVOIRS ASSOCIES	S0	S1	S2	S3	S4	S 5	S6	S7	S8	S9	S10
	CAPACITÉS											
C1.1	Collecter et classer des informations											
C3.5	Raccorder en énergie les équipements											
C3.7	Procéder aux opérations préalables à la mise en service											
C3.8	Procéder à la première mise en service régler les systèmes											
C3.9	Remettre en état de fonctionnement, modifier tout ou partie d'un système											
C4.1	Etablir un bilan de performance de tout ou partie d'un système											
C4.2	Améliorer les performances d'un système											
C5.3	Transmettre les consignes de fonctionnement du système au client											
C5.4	Transmettre des savoirs											

Unite U40 (Épreuve E4)	
MATHEMATIQUES	

Définition de l'unité

L'unité « mathématiques » englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans le référentiel de mathématiques : profil 3(430) annexé à l'arrêté du 3 avril 1981fixant les domaines généraux communs à l'ensemble des brevets professionnels

Unite U50 (ÉPREUVE E5)

EXPRESSION ET OUVERTURE SUR LE MONDE

Définition de l'unité

L'unité « expression française et ouverture sur le monde » englobe les compétences mentionnées dans le référentiel expression et ouverture sur le monde annexé à la note de service n° 93-080 du 19 janvier 1993 – BO n°5 du 4 février 1993, relative aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français et du monde actuel commun à l'ensemble des brevets professionnels.

Unite U60 (ÉPREUVE E6)

LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ANGLAIS

Définition de l'unité

L'unité de langue vivante étrangère englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences mentionnées dans les référentiels de langues vivantes étrangères annexés à l'arrêté du 3 avril 1981 fixant les domaines généraux communs à l'ensemble des brevets professionnels.

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel **LEXIQUE**

Energies renouvelables	Par opposition aux énergies fossiles, énergies disponibles à partir de la biomasse, de l'ensoleillement, de la chaleur du sous-sol et exploitables en génie climatique (bois, solaire, géothermique).
Système climatique et sanitaire	Ensemble organisé en vue de satisfaire un besoin climatique et /ou sanitaire. Il possède autant de moyens de contrôle qu'il dispose de variétés « grandeurs physiques » Exemple : système de chauffage d'un immeuble
Installations climatique et sanitaire	Association de différents équipements en vue de répondre à un besoin climatique et/ou sanitaire, Exemple : installation de chauffage
Equipements climatique et sanitaire	Eléments composant d'une installation climatique et/ou sanitaire. Exemple : plancher chauffant basse température
Cogénération	Dispositif assurant simultanément la récupération de la chaleur produite par un moteur thermique (turbine à gaz) et l'utilisation de l'énergie électrique ou mécanique produite.
Ordonnancement du chantier	Ordre dans lequel sont prévues les tâches des différents intervenants
Tri sélectif des déchets	Prise en charge structurée des déchets (matériaux et fluides) générés par l'activité en génie climatique, en vue de leur élimination réglementaire ou de leur recyclage.
P.P.S.P.S	Plan de prévention, de sécurité et de protection de la santé
C.C.T.P	Cahier des clauses techniques particulières
C.C.A.P	Cahier des clauses administratives particulières
Habilitation électrique	(voir le référentiel de formation à la prévention des risques d'origine électrique)
Relevé d'installation	Document graphique et/ou écrit consignant l'état physique d'une installation.
Réunion de travaux (ou de chantier)	Réunion des responsables des différents corps d'états sur un chantier pour faire le point sur l'avancement des travaux.
Compte-rendu de chantier	Relevé de constats et de décisions établi à l'issue d'une réunion de travaux.
D.T.U	Documents techniques unifiés édités par le CSTB (centre scientifique et technique du bâtiment).
RAGE	Règles de l'Art Grenelle Environnement
Plan de recollement	Plan intégrant les modifications consécutives à une intervention sur une installation.
Concessionnaire de réseau	Entreprise qui gère un réseau (eau, électricité, téléphone, gaz,) dans le domaine public.
Appel d'offres	Annonce de mise en concurrence en vue d'obtenir des propositions de prix pour des travaux à effectuer.
Adjudication	Acte qui attribue un marché de travaux à une entreprise à l'issue d'un appel d'offres.
Marché négocié	Marché dans lequel le maître d'ouvrage ou l'acheteur négocie avec une entreprise ou un fournisseur les conditions de fourniture ou d'exécution de travaux.
Première mise en service	C'est l'ensemble des opérations nécessaires à la réception d'un bien, après installation et vérification de sa conformité aux performances contractuelles.
Mise au point	C'est l'ensemble des essais, réglages et modifications nécessaires à l'obtention de l'état spécifié. La mise au point s'effectue après la première mise en service ou après l'installation d'un équipement nouveau ou d'un équipement de remplacement n'ayant pas les mêmes caractéristiques.
TICE	Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement

ANNEXE II

LISTE DES DIPLOMES PERMETTANT DE S'INSCRIRE AU BP MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE

APRES DEUX ANS D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

1) les CAP et BEP des groupes de spécialités suivants:

227 ENERGIE, GENIE CLIMATIQUE 255. ELECTRICITE, ELECTRONIQUE Le CAP PROELEC, le BEP ELEEC

233 : BÂTIMENT Le CAP installateur sanitaire, le CAP installateur thermique Le BEP ISEC, le BEP MSEC Le CAP Froid et Climatisation Le BEP FCA

2) les B.P.

Les BP du groupe 227: Le BP EIE du groupe 255

3) les BAC.PRO.

du groupe 227 (TISEC, TMSEC) du groupe 255 (ELEEC, TFCA)

4) les titres et diplômes du même secteur professionnel de niveau V ou de niveau supérieur, inscrits dans le répertoire national des certifications professionnelles

Annexe III: RÈGLEMENT D'EXAMEN

Spécialité

MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE

de brevet professionnel

CFA ou sections apprentissage habilités

Formation continue en établissements publics

Candidats de la voie de la formation continue en établissements publics habilités CFA non habilités

Enseignement à distance

Formation continue en établissements privés

Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée	
E.1 : Etude et préparation d'une réalisation	U.10	4	Ponctuel Écrit	4 h 00	CCF		Ponctuel Écrit	4 h 00	
E.2 : Réalisation - mise en œuvre	U.20	7	CCF		CCF		Ponctuel Pratique	16 h	
E.3 Mise en service, réglage et communication		6							
Sous épreuve E 31: présentation d'un dossier d'activités	U 31	2	CCF		CCF		Ponctuel Oral	30mn	
Sous épreuve E 32 Mise en service, contrôle et optimisation	U.32	4	CCF		CCF		Ponctuel Pratique	4 h	
E.4 : Mathématiques	U.40	2	Ponctuel Écrit	2 h	CCF		Ponctuel Écrit	2 h	
E.5 : Expression française et ouverture sur le monde	U.50	3	Ponctuel Écrit	3 h	CCF		Ponctuel Écrit	3 h	
E.6 : Langue vivante étrangère : Anglais	U.60	1	Ponctuel Oral	10 mn	CCF		Ponctuel Oral	10 mn (1)	
Épreuve facultative (2) : Langue vivante	UF.1		Oral	15 mn de préparation 15 mn d'interrogation					

^{(1) 5} min de présentation et 5 min d'entretien

⁽²⁾ Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme. La langue choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.

ANNEXE IV: DEFINITION DES EPEUVES

ÉPREUVE E1 : U10

Etude et préparation d'une réalisation

Coefficient: 4

• Finalités et objectifs :

Cette épreuve a pour but de vérifier que le candidat possède les savoirs associés et compétences nécessaires à :

- l'étude scientifique, technique et technologique de tout ou partie d'un système climatique et/ou sanitaire
- la préparation d'une réalisation de tout ou partie d'installation.

Contenus :

Ceci implique la mise en œuvre de tout ou partie des compétences terminales suivantes :

- C1.2 Décoder des documents
- C2.1 Organiser son intervention
- C2.2 Inventorier les matériels et matériaux
- C2.3 Choisir l'outillage, les équipements d'intervention et de sécurité
- C2.4 Vérifier les approvisionnements du chantier
- C2.5 Représenter graphiquement tout ou partie d'installation

Évaluation :

En tenant compte des critères d'évaluation et des compétences indiqués par le référentiel de certification, l'épreuve portera sur:

- la conformité avec le travail demandé,
- la qualité des documents établis,
- l'exactitude des résultats et des informations fournies,
- la prise en compte des contraintes techniques.
- la prise en compte des règles de sécurité individuelles et collectives et de protection de l'environnement.
- la qualité des connaissances scientifiques techniques et technologiques.
- la clarté des réponses.

L'évaluation des connaissances scientifiques sera élaborée et effectuée conjointement par un professeur de sciences physiques et un professeur de technologie, elle portera sur :

- La validité des solutions proposées,
- l'exactitude des résultats.

• Modes d'évaluation :

→Ponctuel:

Épreuve écrite, sa durée est de 4 heures et son coefficient est de 4

L'épreuve se déroule obligatoirement en salle équipée pour chaque candidat d'un espace individuel de travail comprenant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3,
- des moyens informatiques, s'ils sont prévus à l'épreuve.

Le dossier support de l'évaluation se compose de deux parties distinctes :

- Un dossier "technique" de l'installation qui sera commun à E1 et E2 sous la forme ponctuelle et comprenant :
 - la description du contexte professionnel liée au projet global étudié,
 - les plans d'ensemble et de détails de l'installation à réaliser,
 - les documents de montage,
 - le descriptif du ou des lots concernés, C.C.T.P. ...
 - documents d'estimation des temps et des coûts,
 - planning de chantier
 - ...,
- Un dossier "ressource" spécifique de l'épreuve et comprenant :
 - les fiches techniques relatives aux matériaux, produits et composants,
 - les règles en vigueur et normes utiles pour composer,
 - les accès éventuels aux sites "Internet" d'organismes professionnels et fournisseurs.
 - Extraits de catalogues fournisseur
 - Abaques, diagrammes, formulaires,...

Le candidat devra notamment, en vue d'un travail donné et des tâches précises, être capable de:

DECODER des plans et des schémas,

IDENTIFIER les composants d'une installation,

IDENTIFIER les caractéristiques des matériaux et matériels,

ANALYSER le fonctionnement des appareillages,

MODÉLISER une installation, un dispositif, des appareillages,

VÉRIFIER par le calcul certaines parties d'installation.

COMPARER des solutions techniques,

VÉRIFIER le choix des composants et des accessoires,

ETABLIR un mode opératoire,

IDENTIFIER les techniques de pose,

VÉRIFIER l'interchangeabilité d'un matériel,

ÉTABLIR un planning d'activité de réalisation,

→ Contrôle en cours de formation :

Le contrôle en cours de formation est constitué de deux situations d'évaluation d'égale pondération organisées dans le centre de formation au cours de la deuxième année de formation.

A l'issue des situations d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous les documents tels que sujets proposés lors de chaque situation d'évaluation et les prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

Les situations prennent pour support un dossier technique constitué des documents définissant l'installation à réaliser ainsi que des documents utilisés pour le suivi des travaux.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs associés.

Un professionnel peut y être associé.

La proposition de note finale est transmise au jury.

La durée cumulée des deux situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante, passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

ÉPREUVE E2: U20

Réalisation - mise en œuvre

Coefficient: 7

• Finalités et objectifs :

Cette épreuve doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées aux activités de réalisation.

Elle s'appuie sur la réalisation d'une partie d'installation d'un système climatique et/ou sanitaire dans le respect de la réglementation et de l'environnement.

Contenus :

Ceci implique la mise en œuvre de tout ou partie des compétences terminales suivantes :

- C3.1 Traiter les déchets et protéger l'environnement
- C3.2 Organiser et sécuriser le poste de travail
- C3.3 Implanter, tracer, fixer les supports des réseaux fluidiques et équipements
- C3.4 Mettre en œuvre les réseaux fluidiques aux équipements
- C3.6 Vérifier la conformité du travail réalisé

• Évaluation:

En tenant compte des critères d'évaluation des compétences indiqués par le référentiel de certification, elle portera sur:

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel

- la prise en compte des règles de sécurité collectives et individuelles, et de protection de l'environnement
- l'aménagement du poste de travail,
- l'organisation et la méthode travail,
- la conformité avec le travail demandé,
- la qualité de la réalisation des réseaux fluidiques,
- la prise en compte des contraintes techniques,

Modes d'évaluation :

→ Ponctuel : Pratique, sa durée est de 16 heures et son coefficient est de 7.

Cette épreuve prend pour support un dossier technique constitué de documents définissant l'installation à réaliser.

Ce dossier est commun à l'épreuve E1.

A partir des données suivantes et en vue de la réalisation :

- dossier technique de définition de l'installation,
- documents de montage et de mise en œuvre,
- plans définissant tout ou partie d'une installation,
- fiches techniques de constructeurs,

Le candidat devra notamment, en vue d'un travail demandé, être capable de:

ORGANISER le poste de travail et les activités de réalisation en respectant les règles de sécurité collectives et individuelles,

DÉCODER des documents techniques,

LIRE des plans et des schémas,

CHOISIR les outillages

RÉALISER tout ou partie d'une installation fluidique,

RÉALISER les essais d'étanchéité.

→ Contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées au cours de la dernière année de formation (ou dans les derniers mois de la formation pour les stagiaires de la Formation Continue) en établissement de formation et en entreprise.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs associés.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

- Situation d'évaluation n° 1 : Situation d'évaluation en centre de formation

Elle est organisée dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation.

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel ; un professionnel peut y être associé. La note définitive est délivrée par le jury.

- Situation d'évaluation n° 2 : Situation d'évaluation en milieu professionnel

Elle comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'une grille d'évaluation type.

Elle est organisée dans l'entreprise d'accueil du candidat et s'appuie sur des situations professionnelles concrètes.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel. Elle a lieu en cours ou en fin de la période de formation en milieu professionnel, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement une note au jury.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

ÉPREUVE E3:

Mise en service, réglage et communication

Coefficient: 6

Sous-épreuve E 31 : U31

Présentation d'un rapport d'activité

Coefficient: 2

Sous-épreuve orale : sa durée est de 30 minutes

La prise en compte des travaux réalisés au cours de la formation se fera au travers de la présentation orale par le candidat, d'un rapport d'activités.

Ce rapport d'activités, individuel et personnel, sera composé de documents permettant de définir techniquement les travaux réalisés par le candidat au cours de sa formation.

Les outils de présentation et de rédaction feront appel aux TICE.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

C1.3 - Consigner des informations

C5. 1 – Emettre et recevoir des informations

C5.2 – Echanger des informations

Il s'agit sur une phase précise, d'en faire la description et l'analyse, et d'émettre des propositions.

Ce rapport d'activités de 25 à 30 pages hors annexes comprend :

- la présentation succincte de l'entreprise,
- la présentation concise de l'ensemble des activités pratiquées et/ou observées,
- la description de deux activités contextualisées dans chacun des domaines « climatiques et sanitaire » que le candidat a choisi de développer avec les indications suivantes pour chaque activité :
- le choix des activités présentées est argumenté,
- la présence des documents est justifiée et leur intérêt pour le dossier est précisé,
- la prise en compte de l'analyse et la prévention des risques professionnels est réelle,
- la prise en compte des enjeux énergétiques et environnementaux liés au développement durable est indiquée,
- la plus-value apportée en termes de compétences techniques lors de la réalisation de l'activité est présentée,
- le degré d'autonomie est justifié.

Un exemplaire de ce rapport sera mis à la disposition du jury, deux semaines avant la date prévue pour sa présentation orale.

La présentation du rapport sera faite à l'occasion d'un entretien de trente minutes avec le jury.

Modes d'évaluation :

Ponctuel : sa durée est de 30 minutes et son coefficient est de 2

Le jury s'attachera à déterminer les compétences figurant au référentiel de certification que le candidat aura mis en œuvre. Les conditions de réalisation ainsi que la prise en compte de la sécurité collective et individuelle. Le niveau de complexité des travaux réalisés sera pris en compte. L'implication effective du candidat, au niveau d'autonomie attendu d'un brevet professionnel, sera un élément déterminant.

Le jury sera composé d'un professionnel et d'un enseignant.

En fin de formation, le candidat présentera oralement le rapport d'activités individuelles personnel à caractère technique des travaux qu'il a réalisés sur les différents lieux de la formation en entreprise.

La présentation du dossier et l'entretien ne dépassera pas 30 minutes, coefficient 1.

Tout rapport non remis à la date fixée entraînera l'élimination du candidat. La mention « Absent » sera mentionnée pour cette sous épreuve.

Le jury sera composé d'un professionnel et d'un enseignant du domaine professionnel.

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel **Contrôle en cours de formation :** sa durée est de 30 minutes et son coefficient est de 2

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion d'une situation

d'évaluation organisée dans l'établissement.

La situation d'évaluation est prévue en fin de formation.

Le jury s'attachera à déterminer les compétences figurant au référentiel de certification que le candidat aura mis en œuvre. Les conditions de réalisation ainsi que la prise en compte de la sécurité collective et individuelle. Le niveau de complexité des travaux réalisés sera pris en compte. L'implication effective du candidat, au niveau d'autonomie attendu d'un brevet professionnel, sera un élément déterminant.

La présentation du dossier et l'entretien ne dépassera pas 30 minutes,

Tout rapport non remis à la date fixée entraînera l'élimination du candidat. La mention « Absent » sera mentionnée pour cette sous épreuve.

Sous-épreuve E32 : U 32

Mise en service, contrôle et optimisation

Coefficient: 4

• Finalités et objectifs :

Cette épreuve doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées aux activités de mise en service, de contrôle et d'optimisation d'une partie d'installation d'un système climatique et/ou sanitaire dans le respect de la réglementation et de l'environnement.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences, à la colonne "conditions" du référentiel de certification.

L'installation ou la partie d'installation à mettre en service ainsi que les activités à mettre en œuvre sont extraites du référentiel d'activités professionnelles (E : Domaine d'intervention : Types de systèmes).

À partir du dossier technique fourni, le candidat met en œuvre ses connaissances pour :

- effectuer les essais d'étanchéité et intervenir sur l'anomalie éventuelle.
- procéder aux préréglages de l'installation,
- mettre en service l'ensemble des équipements et vérifier les paramètres de fonctionnement,
- établir un diagnostic et proposer une solution adaptée au problème technique éventuel,
- réaliser les modifications nécessaires et effectuer les nouveaux réglages
- optimiser le fonctionnement du système.

Contenus :

Ceci implique la mise en œuvre de tout ou partie des compétences terminales suivantes et des savoirs qui sont associés :

- C1.1- Collecter et classer des informations
- C3.5 Raccorder en énergie les équipements
- C3.7 Procéder aux opérations préalables à la mise en service
- C3.8 Procéder à la première mise en service régler les systèmes
- C3.9 Remettre en état de fonctionnement, modifier tout ou partie d'un système
- C4.1 Etablir un bilan de performance de tout ou partie d'un système
- C4.2 Améliorer les performances d'un système
- C5.3 Transmettre les consignes de fonctionnement du système au client
- C5.4 Transmettre des savoirs

Spécialité MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE de brevet professionnel Modes d'évaluation :

→ Ponctuel: Epreuve écrite et pratique, sa durée est de 4 heures et son coefficient est de 4.

Cette épreuve prend appui sur des systèmes climatiques et sanitaire et comporte 2 situations d'évaluation .

1ère situation, durée 2h, coef 2 : 1ère mise en service

2ème situation, durée 2 h, coef 2 : contrôle et optimisation

Un compte rendu pour chaque situation sera établi en cours d'épreuve et remis au jury.

→ Contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées au cours de la dernière année de formation (ou dans les derniers mois de la formation pour les stagiaires de la Formation Continue) en établissement de formation.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs associés.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

1ère situation : 1ère mise en service

2ème situation : contrôle et optimisation

Un compte rendu pour chaque situation sera établi en cours d'épreuve et remis au jury.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

EPREUVE E.4:	U40
Mathématiques	
Coefficient : 2	

1. Finalité et objectifs :

Cette partie de l'épreuve a pour but de vérifier que le candidat est capable d'utiliser les outils mathématiques pour la réalisation d'ouvrages de son domaine d'activité. Le candidat devra, notamment, être capable de résoudre algébriquement et/ou graphiquement des problèmes liés à la profession.

2. Contenu:

L'unité « mathématiques » englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire du module (3-430) mentionnés dans le référentiel de mathématiques annexé à l'arrêté du 3 avril 1981 fixant les domaines généraux communs à l'ensemble des brevets professionnels.

3. Évaluation:

On prendra plus particulièrement en compte les connaissances du candidat, à la fois en arithmétique et en géométrie élémentaire, ainsi que son aptitude à raisonner, calculer, tracer et gérer des formules simples.

• Modes d'évaluation

1/ Ponctuel : Épreuve écrite, d'une durée de 2 heures, coefficient 2

Elle porte sur un problème de mathématiques appliquées à la profession comprenant plusieurs questions pouvant être traitées indépendamment.

2/ Contrôle en cours de formation :

1°) Objectifs:

L'évaluation en mathématiques a pour objectifs :

- d'apprécier la solidité des connaissances des candidats et leur capacité à les mobiliser dans des situations liées à la profession ;
- de vérifier leur aptitude au raisonnement et leur capacité à analyser correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à apprécier leur portée ;
- d'apprécier leurs qualités dans le domaine de l'expression écrite et de l'exécution des tâches diverses (tracés graphiques, calculs à la main ou sur machine)

2°) Modalités :

L'unité mathématiques comporte trois situations d'évaluation comptant chacune pour un tiers du coefficient de cette unité. La note finale sur vingt proposée au jury pour cette unité doit être donnée en points entiers après un éventuel arrondi en point entier supérieur.

- •Deux situations d'évaluation, situées respectivement dans la seconde partie et en fin de formation, respectent les points suivants :
- a)- Ces évaluations sont écrites et la durée de chacune est d'une heure trente.
- b)- Les situations comportent des exercices en mathématiques recouvrant une part très large du contenu de l'unité. Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué aux candidats pour qu'ils puissent gérer leurs travaux.

Dans chaque spécialité de brevet professionnel les thèmes mathématiques mis en jeu portent principalement sur les chapitres les plus utiles pour les autres enseignements.

Lorsque les situations s'appuient sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative aux disciplines considérées n'est exigible des candidats pour l'évaluation en mathématiques et toutes les explications et indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

- c)- Il convient d'éviter toute difficulté théorique et toute technicité mathématique excessive. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à un candidat moyen de traiter le sujet et de le rédiger posément dans le temps imparti.
- d)- les deux points suivants doivent être impérativement rappelés aux candidats :

La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront pour une part importante dans l'appréciation de la qualité des travaux ;

L'utilisation des calculatrices pendant chaque situation d'évaluation est autorisée dans les conditions définies par la réglementation en vigueur.

•Une situation d'évaluation consiste en la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint) et la présentation orale (individuelle) d'un dossier comportant la mise en œuvre de savoir-faire mathématiques en liaison directe avec la spécialité de chaque brevet professionnel. Ce dossier peut prendre appui sur le travail effectué en milieu professionnel. Au cours de l'oral dont la durée maximale est de quinze minutes, le candidat sera amené à répondre à des questions en liaison directe avec le contenu mathématique du dossier.

ÉPREUVE E 5 : U50

EXPRESSION FRANÇAISE ET OUVERTURE SUR LE MONDE

Coefficient: 3

1. Finalité et objectifs :

L'épreuve vise à évaluer les acquis du candidat par rapport aux capacités et compétences des référentiels de « français » et de « monde actuel ».

2. Contenu:

Pour ce qui concerne la définition et le contenu de cette épreuve, il convient de se reporter aux annexes I et II de la note de service n°93-080 du 19 janvier 1993 (BO n°5 du 4 février 1993).

3. Modes d'évaluation :

- ponctuel : Épreuve écrite, d'une durée de 3 heures, coefficient 3.

A partir d'un dossier constitué de plusieurs documents (textes, images, graphiques, cartes, tableaux de données numériques) et traitant d'un sujet d'actualité, le candidat répondra à des questions de façon rédigée ou analytique et élaborera graphiques, cartes, croquis ou tableaux de données numériques. Il sera évalué à parts sensiblement égales sur les compétences d'expression française et de monde actuel ; le barème indiqué précise cette répartition.

Le dossier proposé n'excèdera pas six pages dactylographiées. Une des questions doit obligatoirement permettre une évaluation spécifique de l'expression écrite : développement rédigé avec introduction et conclusion, résumé, lettre, etc.

- Contrôle en cours de formation :

Le contrôle en cours de formation est constitué de trois situations d'évaluation portant sur des sujets différents, une relative à l'évaluation de l'expression orale et deux relatives à l'évaluation de l'expression écrite :

- l'évaluation orale et une des deux évaluations écrites s'appuient sur un ensemble organisé de documents (textes, graphiques, cartes, images...) portant sur un sujet lié à la vie contemporaine, à l'économie, à la société et à la profession.
- la deuxième évaluation écrite s'appuie sur un document unique.

1) Évaluation de l'expression orale (Coef. 1 – durée 20 min maxi)

La situation d'évaluation consiste en :

- une présentation au professeur et aux auditeurs <u>de documents choisis par le candidat</u> et réunis dans un dossier qui n'excède pas cinq pages et qui ne comporte aucun commentaire rédigé par ce dernier,
- une justification argumentée du choix des documents et de la problématique retenue,
- un échange avec l'auditoire.

2) Évaluation de l'expression écrite (Coef. 1 – durée 2h30 maxi)

A partir d'un <u>ensemble documentaire réuni par le formateur et qui n'excède pas trois pages</u>, le candidat répond à des questions portant sur la compréhension des textes et documents et sur leur mise en relation. Il rédige, à partir d'une consigne explicite, une synthèse de 15 à 20 lignes.

2) Évaluation de l'expression écrite (Coef. 1 – durée 2h maxi)

A partir d'un <u>support unique</u>, choisi par le formateur (textes ou image ou données statistiques...), le candidat propose une interprétation du document et développe son opinion sur le sujet traité.

ÉPREUVE E 6 :

U60

LANGUE VIVANTE ETRANGERE: ANGLAIS

Coefficient: 1

1 Finalités et objectifs :

L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à communiquer en anglais des informations et des données techniques dans un contexte professionnel du domaine du génie climatique et sanitaire

2 Contenu:

Sur la base d'une fiche de synthèse réalisée en anglais (2 pages maximum), et prenant appui sur l'analyse d'une activité significative relative à une situation professionnelle réalisée par le candidat en entreprise et présentée lors de l'épreuve E31, le candidat sera amené à présenter en anglais, un des items suivant :

- Une activité dans le domaine des installations sanitaires
- Une activité dans le domaine des installations climatiques
- La présentation générale de l'entreprise

3 Modes d'évaluation :

PONCTUEL : épreuve orale durée = 10 mn

Cette épreuve orale prend la forme d'un exposé et d'un entretien oral de 10 mn (5 mn de présentation- 5 mn d'entretien).

L'évaluation sera effectuée conjointement par un professeur d'anglais et un professeur du domaine professionnel, et portera sur :

- l'aptitude à s'exprimer en anglais
- la justesse de l'identification et de la dénomination d'éléments appartenant à une installation du domaine « climatique et sanitaire »
- L'inspecteur de l'éducation nationale d'anglais veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

CONTROLE EN COURS DE FORMATION : épreuve orale durée = 10 mn

Cette épreuve orale prend la forme d'un exposé et d'un entretien oral de 10 mn (5 mn de présentation- 5 mn d'entretien).

L'évaluation sera effectuée conjointement par un professeur d'anglais et un professeur du domaine professionnel, et portera sur :

- l'aptitude à s'exprimer en anglais
- la justesse de l'identification et de la dénomination d'éléments appartenant à une installation du domaine « climatique et sanitaire »

L'évaluation s'effectue à l'occasion d'une situation d'évaluation, organisée au cours du deuxième semestre de la dernière année de formation en établissement de formation.

L'inspecteur de l'éducation nationale d'anglais veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

ÉPREUVE FACULTATIVE : Langue vivante étrangère UF1

Évaluation orale (durée 15 min)

L'épreuve consiste en une conversation en langue étrangère à partir d'un texte relatif à un sujet d'intérêt général ou inspiré par l'activité professionnelle relative au contenu de ce diplôme.

Cette interrogation n'est autorisée que dans les académies dans lesquelles il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent pour la langue vivante choisie par le candidat.

ANNEXE V

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE EPREUVES OU UNITES

Brevet professionnel Equipements Sanitaires arrêté du 27/07/1999 dernière session d'examen 2015		Spécialité Monteur en Installations du Génie Clir Sanitaire de brevet profession défini par le présent arrêté 1 ^{ère} session d'examen 2016	
ÉPREUVES	Unités	ÉPREUVES	Unités
E.1 : Etude technologique, préparation et suivi d'une réalisation	U10	E.1 : Etude et préparation d'une réalisation	U10
E.2 : Réalisation et mise en œuvre	U20	E.2 : Réalisation - mise en œuvre	U20
E.3 : Contrôle, régulation, maintenance et	U30	E31 : Présentation d'un dossier d'activités (1)	U31
prévention des risques électriques	030	E32 : Mise en service, contrôle et optimisation (1)	U32
E.4 : Mathématiques	U40	E.4 : Mathématiques	U40
E.5 : Expression française et ouverture sur le monde	U50	E.5 : Expression française et ouverture sur le monde	U50
Epreuve facultative de langue vivante étrangère	UF1	Epreuve facultative de langue vivante	UF1

^{(1) &}lt;u>En forme globale</u>, la note à chacune des unités U31 et U32 définies par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues à l'unité U30 définie par l'arrêté du 27 juillet 1999, affectée de son coefficient.

<u>En forme progressive</u>, la note à chacune des unités U31 et U32 définies par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes obtenues à l'unité U30 définie par l'arrêté du 27 juillet 1999, affectée de son coefficient, que ces notes soient égales ou supérieures à 10 sur 20 (bénéfice) ou inférieures à 10 sur 20 (report).

Brevet professionnel Monteur en Installation de Génie Clima arrêté du 03/09/1997 dernière session d'examen 2015	atique	Spécialité Monteur en Installations du Génie Climatique e Sanitaire de brevet professionnel défini par le présent arrêté 1 ^{ère} session d'examen 2016			
ÉPREUVES	Unités	ÉPREUVES	Unités		
E.1 : Etude, préparation et suivi d'une réalisation	U10	E.1 : Etude et préparation d'une réalisation	U10		
E.2 : Etude, mise en œuvre et confinement des fluides	U20	E.2 : Réalisation - mise en œuvre	U20		
E.3 : Contrôle, régulation et prévention des	U30	E31 : Présentation d'un dossier d'activités (1)	U31		
risques électriques	030	E32 : Mise en service, contrôle et optimisation (1)	U32		
E.4 : Mathématiques	U40	E.4 : Mathématiques	U40		
E.5 : Expression française et ouverture sur le monde	U50	E.5 : Expression française et ouverture sur le monde	U50		
Epreuve facultative de langue vivante étrangère	UF1	Epreuve facultative de langue vivante	UF1		

(1) <u>En forme globale</u>, la note à chacune des unités U31 et U32 définies par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues à l'unité U30 définie par l'arrêté du 3 septembre 1997, affectée de son coefficient.

<u>En forme progressive</u>, la note à chacune des unités U31 et U32 définies par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes obtenues à l'unité U30 définie par l'arrêté du 3 septembre 1997, affectée de son coefficient, que ces notes soient égales ou supérieures à 10 sur 20 (bénéfice) ou inférieures à 10 sur 20 (report).